

VILLE DE

PLERGUER



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS • JANVIER 2025 • #N°53#

ÉCOLE VUE DE LA COUR DES CLASSES MATERNELLES



INAUGURATION DE L'ÉCOLE DES BADIOUS



NUMÉROS UTILES DU QUOTIDIEN

• **MAIRIE** Tél 02 99 58 91 27 -

Fax 02 99 58 11 71

e-mail : mairie.plerguer@wanadoo.fr

site internet : www.plerguer.fr

Heures d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi et vendredi 8h30/12h et 14h/17h30
Le jeudi 8h30/12h. Le samedi 9h30/12h.

• **CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX**

M^{me} Agnès TOUTANT, M. Jean-Luc BOURGEOUX

Contact au Conseil Départemental :

02 99 02 35 32.

• **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Voir au secrétariat de la mairie.

• **MARCHE** Place de la Mairie, le mercredi 8h30/13h.

• **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE** Lundi et vendredi 15h30/18h. Mercredi 10h/12h et 14h/18h. Samedi 10h/12h. 02 99 48 66 23

E-mail : bibliotheque@plerguer.fr

• **ENSEIGNEMENT**

ECOLE des BADIOUS (école publique)

Directrice : M^{me} PIEPLUS 02 99 58 98 83

ECOLE NOTRE DAME (école privée)

Directrice : M^{me} PATIN 02 99 58 10 33

• **SERVICE D'AIDE A DOMICILE - ADMR**

4 rue de la Croix du Fresne 02 99 58 14 94.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h/12h30 et 14h/16h

• **MAISON FRANCE SERVICES**

Maison des Galopins, 8, rue de la Cerisaie

Permanence : le mardi 9h/12h.

• **MAPE (Malo Agglomération Petite**

Enfance) Permanence sur RDV

02 99 89 15 20 Ateliers d'éveil – Maison

des Associations - Mardi 8h30/12h.

• **PERMANENCES SOCIALES - CDAS**

Maison des Galopins, 8 Rue de la Cerisaie :

M^{me} Marie CHASTANT, assistante sociale sur

rendez-vous 02 99 19 15 15 **Consultations in-**

fantiles : sur RDV 02 99 19 15 15. 3^{ème} mardi

13h30/17h30 et 4^{ème} jeudi 9h/12h

• **LAEP (Lieu Accueil Enfants Parents)**

avec l'association TRICOTIN - 0-6 ans en

itinérance. Permanence libre : vendredi

8h45/12h20. Maison des Associations –

Espace de la Cerisaie. Contact :

M^{me} Maryse POIRIER – 06 75 33 48 72

• **C.A.F. Espace Social**, rue des Tendières

DOL DE BRETAGNE, chaque mardi

9h/12h30 et 14h/16h

• **MEDECINS**

– Dr Michel ANGELETTI 4 Rue Pierre Romé

02 99 20 61 40. Dr Bernard LERICH

3, rue du Champ Jouan 02 99 58 98 89

– Dr Amerin VANSIRI

Square Bertrand Robidou 02 23 15 41 67

– Dr Florian PEZON 02 99 88 67 29

Square Bertrand Robidou

– Dr Pierre-Antoine MOINARD

Square Bertrand Robidou 09 53 61 79 91

• **PHARMACIE** M. Philippe FERRON

M^{me} Marie-Françoise PRUD'HOMME

3, rue de la Libération - 02 99 58 91 05

Fax : 02 99 58 11 39.

• **INFIRMIERS Cabinet infirmier :**

M^{me} Aurore LEMERER - MM. Laurent CAILLAULD,

Mathieu LABORIE La Chapelle –

02 99 58 94 39

Cabinet Infirmier : M^{mes} Rachel VALLEE,

Amélie AGENAIS, Véronique HUET et Fabien

TAUPIN Square Bertrand Robidou

07 84 09 19 66 ou 02 23 16 90 76.

• **PEDICURE-PODOLOGUE** Bélanda DUGUE

PLOUGONVEN, Gwenola MALLET

Square Bertrand Robidou

02 99 80 06 69/06 76 40 62 36

• **OSTEOPATHE** Maxime LEBRETON,

06 29 21 19 77 Marie VON KUNSSBERG,

praticienne massage, bien-être, sophrologie

07 77 94 10 92, Square Bertrand Robidou

• **CABINET PACHAMAMA Maison de**

périnatalité 6 Allée du Champ Lison

L'Epine - Delphine DOBÉ, psycho-somato-

thérapeute : 07 88 25 00 32 - Jacqueline

CARAËS, sage-Femme hauto-thérapeute :

06 82 64 2747 - Caroline LE VERGE kinési-

thérapeute 06 68 32 64 38 - Yasmin BOUD-

JEMA DOULA sexologue-thérapeute de

couple 07 75 26 23 46 - Juliette DEROO

ostéopathe 06 46 21 02 27 - Thérèse DE

BRANCION Naturopathe 06 35 10 25 05

• **GENDARMERIE**

Châteauneuf 02 99 58 40 05

• **POMPIERS** (Tél. 18)

Lieutenant Jocelyne AUSSANT Chef de centre

02 99 58 12 86

• **CULTE** Presbytère de CHATEAUNEUF

d'ILLE ET VILAINE 02 99 58 41 02

• **LA POSTE** 10 Rue de Saint-Malo :

02 99 58 94 83. Lundi au samedi 10h/12h.

• **DÉCHÈTERIE** au Vieux-Bourg à Miniac-

Morvan - Fermeture le Vendredi

06 83 77 82 05 - ZA LA HALTE à Saint-Père

Marc en Poulet le vendredi 02 99 58 47 20

• **TRESORERIE MUNICIPALE**

Centre des Finances Publiques, 18 Place Toul-

lier, Dol de Bretagne - Renseignements et RDV

au 02 99 48 01 79

• **CORRESPONDANTS JOURNAUX**

Le Pays Malouin : Jean-François TEXIER

02 99 48 90 36 - 0638780058

jeanfrancois.texier@wanadoo.fr

Ouest France : Evelyne SPINDLER

06 88 31 96 13 eve-lisa@orange.fr

#SOMMAIRE#

03-04

EDITORIAL - ETAT CIVIL

05

LE POINT SUR LES TRAVAUX

06

LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

09

LE DOSSIER

L'école des Badious.

14

VIE MUNICIPALE

Les cérémonies commémoratives. Le Conseil Municipal des Enfants. Libération de Plerguer. Le stationnement en centre bourg. Des récompenses au nom de l'engagement associatif. La doyenne de Plerguer fête ses 100 ans. Jumelage Plerguer/Lette. Un banc rouge sur le site de la bibliothèque. Octobre 2024. La semaine du goût. Repas du CCAS. Le Forum des Associations. 3^{ème} Forum de l'alimentation et de l'agriculture. Téléthon 2024. L'atelier Tous aux Fourneaux. Présentation des bacs à déchets à la collecte. Intramuros.

22

ENVIRONNEMENT

Naissance du PNR. SBCDOL. Taille des haies. La nature près de chez vous. Infos SNCF. Lutte contre les nuisibles.

27

SAINT-MALO AGGLOMÉRATION

Ramassage des ordures ménagères. Transport MAT. Permanences de France Services. MAPE. Compétence PROJETS DE SOLIDARITÉS.

34

VIE SCOLAIRE

Ecole Notre Dame. Ecole des Badious.

36

LES ANIMATIONS

Espace Jeunes. Centre de loisirs. Bibliothèque l'évasion.

38

LES ASSOCIATIONS

APE Ecole Notre Dame. La chorale Les Chants du Mesnil. Souvenir Français. SOLID'R Plerguer. Courir à Plerguer. Tennis Plerguer. Le Club des Badoliers. Football Club Plerguer/Roz. L'étrier. ACCA Plerguer. Calao. ADMR. Gymnastique. M'TaVoix. J2N. Comité des fêtes. AMCCE. Jumelage Plerguer.

48

Plerguer en images.

PLERGUER INFOS - Bulletin Municipal d'Informations. N° 53 - JANVIER 2025

Tirage 1 450 exemplaires.

Directeur de la publication : Jean-Luc Beaudoin.

Comité de rédaction : Commission communication.

Crédit photos : Municipalité - Associations.

Infographie et impression :

IMPRIMERIE NOUVELLE 02 99 48 01 82

Si la finalisation des travaux de restructuration de l'école des Badious et du restaurant scolaire a constitué en 2024 la concrétisation d'un projet stratégique pour Plerguer, la municipalité n'a pas pour autant relâché ses efforts. 2025 sera la dernière année pleine du mandat et sera marquée par le vote du dernier budget du mandat. Les élus travailleront jusqu'au bout avec la même énergie et le même enthousiasme pour réaliser leurs derniers engagements.

**L'ÉCOLE PUBLIQUE
DES BADIOUS :**
*un équipement prioritaire
attendu, mais qui ne
marque pas le point final
du programme de mandat.*



A l'évidence, la livraison de notre nouvelle école publique des Badious représente une étape majeure pour le développement de notre commune. C'était un engagement pris dès 2014 par la municipalité. Cet énorme projet a nécessité du temps, non seulement celui légitimement nécessaire aux procédures décisionnelles inhérentes aux institutions publiques, mais aussi celui dû à des aléas de chantier qui sont venus émailler son déroule-

ment. Aujourd'hui cet équipement est unanimement apprécié et vient compléter l'offre des équipements publics municipaux réalisés ou modernisés par la municipalité. Lors de l'inauguration, toutes les personnalités (Sous-Préfet, Député, Conseillère Régionale, Conseillère Départementale, Inspectrice de l'Education Nationale, Maires ...) ont confirmé la qualité de cet équipement scolaire. Plerguer, avec cet investissement fait honneur à l'un des services



publics fondamentaux, de notre République, celui de l'Education Nationale, permettant de préserver l'égalité des citoyens au travers de l'enseignement public, obligatoire, gratuit et laïc. Mais, aussi importante soit la livraison de cet équipement pour notre commune, elle ne constitue pas l'aboutissement final du mandat. La municipalité poursuivra son travail pour mener à bien l'exécution du programme de mandat. C'est ainsi que nous avons lancé en 2024 le projet *pumptrack* (parcours de glisse universelle) qui sera réalisé au stade Pierre Romé et dont les travaux sont programmés en avril-mai 2025. De même, toujours sur le stade Pierre Romé, nous allons démolir le foyer du club de foot, très vétuste, et le remplacer par deux bungalows, propriété de la commune, et qui servaient de classes scolaires avant et pendant les travaux de l'école. Nous procéderons aussi à la réhabilitation des sanitaires publics de l'Eglise. C'était clairement inscrit dans notre programme et dieu sait si cet équipement très ancien, et qui est resté en l'état depuis son origine, avait besoin de travaux de restructuration complète. Les travaux seront réalisés en 2025 par les services techniques municipaux. De même, nous avons à cœur de préparer l'avenir, au-delà du présent mandat, en donnant aux futurs élus tous les atouts pour poursuivre la mission au service





de la commune et de ses habitants. Ainsi, nous venons de lancer une étude de faisabilité d'une salle de sports. Nous l'avions clairement stipulé dans notre programme ; nous savions que cet équipement ne pourrait pas être financé sur le mandat 2020/2026. Pour pouvoir perdre le moins de temps sur ce futur dossier prioritaire, nous nous étions engagés à lancer à la fin du mandat cette étude de faisabilité afin de donner à la future municipalité tous les éléments d'aide à la décision. De même, en urbanisme, qui par définition est une discipline qui nécessite de l'anticipation et qui relève du *temps long*, nous travaillons activement sur le dossier qu'on a appelé

Le Chemin des écoliers ; c'est le secteur de l'ex-restaurant de l'Etrier. Ce secteur, particulièrement stratégique en centre-bourg, a été pris en compte dans le PLU que nous avons élaboré en 2022 et qui a permis à la commune de maîtriser l'aménagement. Aujourd'hui nous sommes d'ores et déjà propriétaire du périmètre de l'opération d'urbanisme et nous allons en 2025 travailler sur le montage d'un projet, tant sur le plan financier que sur le programme. Ce travail que nous poursuivons en

2025 va permettre là aussi de ne pas perdre de temps sur cette opération de renouvellement que les élus du prochain mandat auront à pérenniser. En définitive, 2025 sera une année de travail intensif pour la municipalité. J'en profite pour remercier les élus municipaux qui resteront mobilisés jusqu'au bout. Bonne année à toutes et tous.

Le Maire,
Jean-Luc BEAUDOIN



ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

BIGOT DAUMER Armand	3 janvier	5, La Ville Hamerie
TURMEL Adâm	30 août	4 Ter rue des Aulnaies
HAMON William	17 octobre	53 B rue de la Libération
DEHERY Cosima	11 novembre	2, rue de Bretagne
BARRÉ Jeanne	18 novembre	32, rue du Général de Gaulle
MOTHAY Augustine	24 novembre	27, allée des Aubépines
QUINIOU Armand	1 ^{er} décembre	13, rue de la Libération
RONDIN ROMANELLI		
Manni	25 décembre	15 bis Le Boussou
PRUDHOMME Eliott	25 décembre	1, Le Grand Clos

MARIAGES

6 juillet	Sandy COUDERT et Virginie ROCHELET
12 juillet	Dominique PIOT et Chrystel VIDAMENT
13 juillet	Thierry DEFOND et Sandrine GORON
3 août	Aurélien PIERRE et Céline LEROY
17 août	Jean-Noël BRUGALAIS et Priscillia FLEURET
24 août	Thomas BERTRAND et Maé ESPIE
24 août	Estelle LEFEURE et Estelle DURAND
24 août	Alan NAPIERAY et Lise-Adelhyde DELAROCHE
19 octobre	Othmane BENYAHYA et Lucie LAMARE

DÉCÈS

18 juillet	Marie-Gabrielle HARDY épouse Blanchard, 23 rue de la Croix du Fresne
2 octobre	Francis HAMON, 13, le Boussou
18 octobre	Paulette LESBESLOU, épouse BOUTIER, 2 rue du Mézeray
29 octobre	Xavier ADAM, 7 la Chapelle
30 octobre	Reine LEDOUX, épouse ADAM, 7 la Chapelle
30 octobre	Jean-François AUSSEIL, 22 rue du Champ Jouan
10 novembre	Christophe JENOUVRIER, 3 le Clos du Bourg
21 novembre	Pierre NOLOT, 19 rue de Dinan
12 décembre	Diana WHELAN, 13 la Touche



LE POINT SUR LES TRAVAUX

TRANSPORTS SCOLAIRES – DE NOUVEAUX ARRÊTS-BUS

Le challenge de la rentrée scolaire est chaque année d'adapter les circuits des bus scolaires au mieux aux lieux d'habitation des collégiens et de rechercher le maximum de sécurité. Si c'est la Région qui gère les itinéraires en fonction de différents critères, c'est la commune qui doit aménager les arrêts (quais et signalisation). C'est ce que les services municipaux ont fait pour la desserte des villages de Rohéard, du Perray et de la Ville Hamerie / Bel Être.



ECOLE DES BADIOUS – SÉCURITÉ PIÉTONNE

A l'occasion de la rentrée scolaire de septembre 2024, un cheminement piétonnier sécurisé a été mis en place entre le parking Chateau-briand et l'école publique : barrières supplémentaires sur la rue du Champ Jouan et matérialisation au sol rue de Beaufort. Cet aménagement a permis de réduire les difficultés de stationnement au droit de l'entrée de l'école.



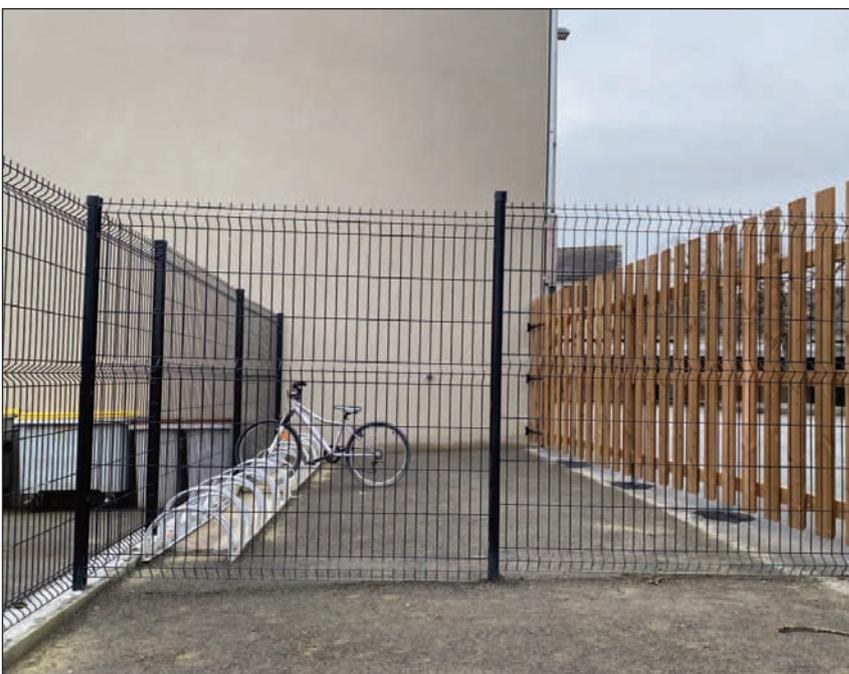
ECOLE DES BADIOUS – DIVERS TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES

Différents aménagements ont été réalisés pour finaliser l'opération, tels que l'implantation d'un totem d'identification ou encore la réalisation d'un parc à vélos sécurisé.



DÉFENSE INCENDIE – DEUX NOU- VEAUX POINTS OPÉRATIONNELS

La commune poursuit le développement de la défense incendie de son territoire. Une bâche incendie a en effet été installée dans le village de la Ville Artay. De même, un poteau incendie a été installé rue de Etangs, dans le cadre d'un partenariat avec la Cidrerie Sorre.



Coup de projecteur sur les décisions importantes du Conseil Municipal

CM 24 septembre 2024



• **Zone d'activités de la Gare – Cession de foncier à l'EURL ROUPIE - Approbation.** Le conseil municipal, après consultation du service France Domaine, a approuvé la cession d'un complément de foncier (985 m²) à l'entreprise ROUPIE, nécessaire au développement de son activité (6 895 €).

• **SDE 35 – Participation à une opération d'autoconsommation collective - Convention tripartite - Approbation.** Le conseil municipal a approuvé le principe de participer aux opérations d'autoconsommation collective déployés par l'Association Par'EnR35 et la convention tripartite relative à ce dossier.

• **Environnement – Aménagement Foncier, Agricole, Forestier et Environnemental (AFAFE) – Secteur l'étang de Beaufort.** Le conseil municipal a approuvé le principe de diligenter une étude d'aménagement initiée par le Département sur le secteur de l'étang de Beaufort et de constituer la commission inter-communale correspondant à cette nouvelle opération AFAFE.

• **Syndicat des Eaux de Beaufort – Télérelève des consommations – Convention – Approbation.** Dans le cadre de son projet de déploiement de la télérelève de la consommation d'eau potable, le Syndicat de Beau-
#6#



fort en a confié la mission aux entreprises Véolia Eau et Birdz ; le conseil municipal a approuvé la convention à signer avec l'entreprise Birdz et le Syndicat.

• **Personnel – Mise à disposition de l'ADMR d'un agent municipal – Convention.** Le conseil municipal a approuvé la convention de mise à disposition de l'ADMR d'un agent municipal sur la base d'un mi-temps.

• **Budget – Association KELENN YOGA – Subvention.** Le conseil municipal a approuvé le versement

d'une subvention de 100 € à la nouvelle association KELENN YOGA au pro-rata de son fonctionnement sur l'année en cours.

• **Budget – CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) – Subvention.** Le conseil municipal a approuvé le versement d'une subvention de 1 194 € au CLIC de la Côte d'Emeraude qui intervient sur le territoire.

• **Budget – Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) – Subvention.** Dans le

cadre de la mise à disposition de l'ADMR d'un agent municipal, le conseil municipal a approuvé le versement d'une subvention complémentaire (525 € par mois).

• **Bâtiments – Maison de Santé – Bail avec le Docteur MOINARD – Approbation.** Le conseil municipal a approuvé le bail professionnel à intervenir avec le nouveau médecin installé à la Maison de Santé (loyer mensuel : 560 €).



CM 27 novembre 2024

- **Conseil Municipal – Détermination du nombre d'adjoints - Modification.** Suite à la démission d'un adjoint, le conseil municipal a fixé le nouveau nombre d'adjoints à 4.

- **Conseil Municipal – Délégation de fonctions aux adjoints et conseillers municipaux délégués - Modification.** Le conseil municipal a adopté une modification des attributions de délégations aux adjoints et aux conseillers municipaux délégués.

- **Conseil Municipal – Indemnités des élus – Modification.** Le conseil municipal a adopté une modification des indemnités des adjoints et des conseillers municipaux.

- **Conseil Municipal – Composition des commissions – Modification.** Le conseil municipal a adopté quelques modifications dans la composition de 2 commissions.

- **Urbanisme – Zone d'Activités du Mesnil – Délégation du droit de préemption à Saint Malo Agglomération – Renouvellement.** Le conseil municipal a décidé de renouveler sa délégation du droit de préemption à Saint Malo Agglomération.

- **Urbanisme – Lotissement Le Hameau des Serres - Renoncement au Droit de Préemption Urbain (DPU) – Approbation.** Le conseil municipal a décidé d'exclure du champ d'application du DPU la vente des 34 lots du lotissement **Le Hameau des Serres**.

- **Urbanisme – Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (ENAF) – Rapport triennal – Débat et approbation.** En application de la loi *Climat et Résilience*, le conseil municipal a

pris connaissance et adopté le premier rapport triennal traduisant la consommation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers à Plerguer.



- **Transports Scolaires – Aménagement d'arrêts – bus – Demande de subvention à la Région- Approbation.** Le conseil municipal approuve la convention à signer avec la Région pour le financement d'aménagement d'arrêts-bus réalisés par la commune.

- **Environnement – Mission de la Brigade Verte – Renouvellement de la Convention - Approbation.** Le conseil municipal a décidé de renouveler pour un an la convention avec la Brigade Verte (coût 3 750 € HT).

- **Solidarité – Création d'un service commun France Service pour l'ensemble des 18 communes de Saint Malo Agglomération – Convention avec Saint Malo Agglomération –**

Approbation. Deux ans après la mise en place d'un service commun France Service porté par 4 communes de l'Agglomération (Cancalle, Saint Méloir, Saint Coulomb et Plerguer) il a été décidé de l'élargir à l'ensemble des 18 communes. Le conseil municipal a ainsi approuvé la nouvelle convention à intervenir entre Saint Malo Agglomération et les communes.

- **Politique sportive – Parcours de Glisse Universelle (pumtrack) – Attribution des travaux- Approbation.** Politique sportive – Parcours de Glisse Universelle (pumtrack) – Attribution des travaux- Approbation

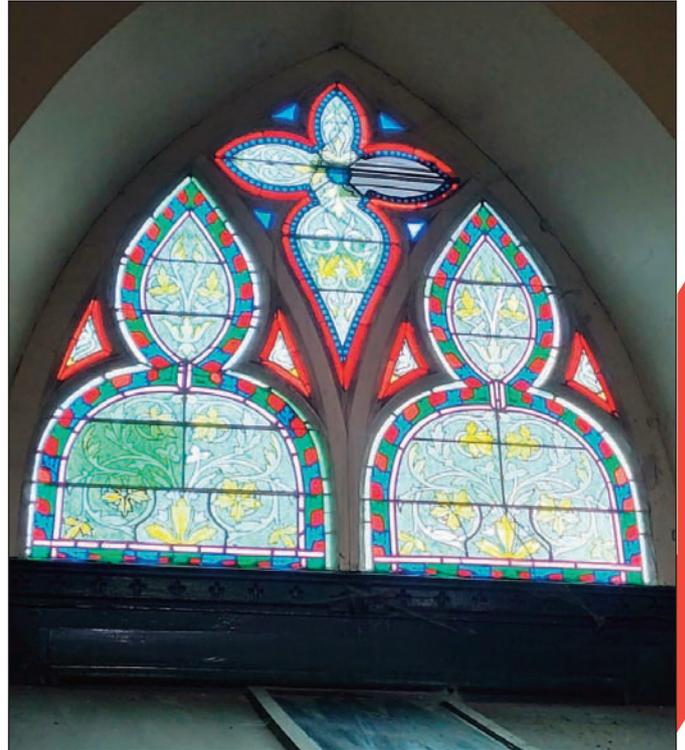




VITRAUX DE L'ÉGLISE : une nouvelle série de réparations a été nécessaire.

La vétusté de certains vitraux et le vandalisme gratuit ont amené la municipalité à procéder à de nouvelles réparations.

En effet, la maintenance de l'Église patrimoine culturel, relève de la responsabilité de la commune. C'est la raison pour laquelle en 2020, des travaux de réparation avaient déjà été opérés. Il a fallu envisager une nouvelle intervention, essentiellement pour des raisons de dégradations volontaires. Pour éviter de nouvelles casses, une protection des vitraux du bas a été posée par les services techniques municipaux.



DES SAPINS DE NOËL pour égayer les quartiers

Cette année pour la première fois, la municipalité a décidé de fournir gratuitement un sapin de Noël aux habitants souhaitant décorer leur quartier ou leur hameau.

Le principe était simple : se réunir à plusieurs pour dé-

corer un sapin et partager ensemble un bon moment entre voisins. En plus d'être un moment de convivialité et de partage entre voisins, cela a permis en plus à notre belle commune d'être joliment décorée en ses quatre coins !





municipal stratégique et un engagement tenu

Le 7 septembre 2024, Monsieur le Maire a inauguré officiellement la nouvelle école des Badioux et le restaurant scolaire, en présence de nombreuses personnalités.

Cette date a marqué l'aboutissement d'un projet de très longue haleine qui marquera notre histoire et qui concrétise l'engagement prioritaire des deux mandats de la municipalité actuelle.

Un enjeu des élections municipales de 2014 :

la capacité d'accueil des élèves de l'école publique se posa dès 2014 et même avant. Jusqu'en 2014, la commune installait des classes mobiles ou modulaires à chaque création de classes, à telle enseigne qu'en 2014, il y avait quasiment autant de modulaires que de classes en dur. Les élèves étaient répartis sur 2 sites. La problématique des locaux scolaires publics était devenue majeure et a très naturellement constitué l'enjeu des élections de 2014, au cours desquelles 2 thèses s'affrontaient : celle qui prônait le maintien de l'école au cœur du centre-bourg (celle de la municipalité actuelle) et la seconde qui privilégiait la construction d'un équipement neuf en périphérie. Les Plergerrois ont fait leur choix lors des élections 2014 et la municipalité s'est attelée rapidement à la tâche.

Le processus décisionnel.

Compte tenu des enjeux, financiers, la municipalité a souhaité sécuriser ses décisions et a pris le temps d'étudier en dé-

tail tous les volets du dossier (évolution des effectifs, mode de restauration scolaire, garderie, contraintes techniques...). Le temps de l'action publique n'est pas le temps de l'urgence et il est du devoir des élus de gérer l'argent public rationnellement et de façon proportionnée aux besoins à satisfaire. Après une période de travail infructueuse avec le cabinet retenu par la municipalité précédente, celui-ci privilégiant les contraintes techniques au choix organisationnels de la restauration, il a été décidé, en 2015, de retravailler le dossier avec un consultant en restauration scolaire sachant que les choix à faire au titre de la cantine déterminaient le reste du projet. Les 22 mars et 25 mai 2016, la Commission Plénière Privée (regroupant tous les conseillers municipaux) a validé définitivement les orientations suivantes : conservation du bâtiment de l'ancienne cantine (la salle de restauration) ; choix d'une restauration en régie (*production des repas sur site par des agents municipaux*) ; implantation du projet sur le site existant en intégrant l'ancienne caserne des pompiers et la parcelle acquise par la commune au nord du site ; lancement de la procédure d'un concours d'architecture.

Un calendrier long et perturbé.

La période du processus décisionnel de 2014 à mai 2016, qui a fait l'objet de nombreuses concertations, a permis de stabiliser les éléments du programme, en anticipant notamment les évolutions de population

LA GENESE DU DOSSIER



scolaire sur les 10 ans à venir, exercice ô combien difficile. Sur ce dernier point, la municipalité a imposé dans le règlement du concours d'anticiper techniquement l'extension de 2 classes, avec une tranche ferme de 11 classes.

Le processus opérationnel s'est décliné au fil des étapes clés suivantes

Conseil municipal du 22 novembre 2016 : lancement de la procédure du concours d'architecture ; Mars 2017 : sélection de 3 équipes de maîtrise d'œuvre ; Conseil municipal du 18 septembre 2017 : choix du lauréat : cabinet a/LTA de Rennes ; Conseil municipal du 11 juin 2018 : approbation de l'avant-projet définitif (APD) ; Décembre 2018 : lancement de l'appel d'offres (consultation des entre-

prises) ; Conseil municipal des 1^{er} et 29 avril 2019 : attribution des marchés ; 15 mai 2019 : lancement des travaux de la 1^{ère} tranche (restaurant scolaire) ; Octobre 2020 : livraison du restaurant scolaire ; 12 octobre 2020 : lancement des travaux de la 2^{ème} tranche (classes primaires) ; Décembre 2021 : livraison de la 2^{ème} tranche ; 3 janvier 2022 : lancement des travaux de la 3^{ème} tranche (classes maternelle et locaux administratifs) ; 11 octobre 2022 : arrêt du chantier (suite à la mise en liquidation de l'entreprise de charpente) et relance d'un appel d'offres sur le lot charpente ; 13 janvier 2023 : reprise du chantier ; 2 juillet 2024 : livraison de la 3^{ème} tranche ; 2 septembre 2024 : rentrée scolaire dans les nouveaux locaux de l'Ecole des Badioux.

5 ANS DE TRAVAUX

AU LIEU DE 3

Une fois les décisions prises par la municipalité quant au contenu du programme, le dossier de l'école s'est ensuite décomposé en 2 séquences distinctes :

La définition technique du projet et la consultation des entreprises et l'exécution des travaux à proprement parler.

Si la première phase s'est déroulée dans des délais normaux (2 ans et demi) nécessités par les procédures du code de la commande publique (concours architecture, études techniques, consultation des entreprises), il n'en a pas été de même pour les travaux en tant que tels. Ceux-ci avaient été programmés en 3 tranches, en coïncidence avec le calendrier de 3 années scolaires. Ces prévisions idéales n'ont malheureusement pas pu être tenues, puisque les travaux ont duré 5 ans au lieu des 3 ans programmés. Ces 2 années de décalage s'expliquent par des éléments totalement exogènes, indépendant de la commune qui a dû subir ces aléas avec patience et persévérance, l'objectif étant bien entendu de préserver les intérêts financiers de la collectivité. Le retard de 2 ans relève de plusieurs éléments distincts :

- en 2020, la pandémie du COVID a imposé aux entreprises des arrêts complets ou des contraintes d'intervention draconiennes limitant fortement les effectifs présents sur le chantier (4 à 6 mois de retard).

- à quelques jours de la livraison de la 1^{ère} tranche, (2^{ème} semestre 2021), un gros dégât des eaux est survenu consécutivement à un dysfonctionnement des installations de chauffage. Il a fallu décaler la mise en service de ces bâtiments de quelques mois, le temps pour les assurances et les experts d'identifier les responsabilités et de procéder aux travaux de remise en état.
- sur la 3^{ème} tranche, le contrôleur technique a remis en cause les choix techniques faits par la maîtrise d'œuvre pour les fondations du bâtiment neuf, ce qui a nécessité des études complémentaires et un surcoût pour le maître d'ouvrage ; là aussi, le planning a été impacté de quelques mois.
- Enfin, toujours sur la 3^{ème} tranche, la défaillance de l'entreprise de charpente (liquidation judiciaire en juin 2022) a impacté le planning d'environ 1 an, puisqu'il a fallu juridiquement relancer un appel d'offres avec toutes les contraintes de délai qui s'imposent aux maîtres d'ouvrage publics.

Au final, le chantier s'est donc étalé sur 5 ans, ce qui a demandé beaucoup de patience et d'adaptation aux élèves, aux enseignants, aux parents et aux agents municipaux.





LE FINANCEMENT DU PROJET :

un défi réussi et souligné par Monsieur Le Sous-Préfet

Au-delà de l'aspect technique du projet, avec ses aléas, des enjeux organisationnels et architecturaux, c'est évidemment sur le plan financier que le challenge a été le plus difficile à relever.

La municipalité a déployé beaucoup d'énergie pour finaliser le financement d'un tel projet dont le poids pèse lourdement dans le budget d'une commune comme PLERGUER. Il le fallait, c'était un engagement pris auprès des plerguerrois. Monsieur le Maire a travaillé étroitement avec la sous-préfecture, dans la confiance mais aussi l'opiniâtreté, ce qui a permis d'obtenir une grosse participation de l'Etat (915 000 €), tout en sollicitant d'autres financeurs. Le coût total du projet est évalué à 4 700 000 € (HT), dont 560 000 € au titre des études et des coûts de

maitrise d'œuvre et 4 140 000 € au titre des travaux. Au-delà des subventions, la municipalité a financé le projet par emprunt et par autofinancement. Cet investissement, qui représente environ 50 % des investissements de la commune depuis 2014, n'a donc pas obéré la politique d'équipements structurants(*) de la municipalité tout en préservant les perspectives d'investissement de la commune, puisque la capacité d'Autofinancement (CAF) se maintient depuis plusieurs années autour de 400 000 € (excédent de fonctionnement), qui est un niveau tout à fait correct. Monsieur le Sous-Préfet l'a souligné lors de l'inauguration et a félicité la municipalité qui pourra encore, à l'avenir, poursuivre une politique d'équipement.

(*) Vestiaires/sanitaires Stade Pierre Romé, Espace de la Cerisaie, Maison des Galopins, Maison de Santé, Maison de la Citoyenneté Bertrand Robidou,...

Subventions (25%) :

915 000 € (Etat)
107 000 € (Région)
100 000 € (Département)
45 000 € (Saint Malo Agglomération)
15 250 € (réserve parlementaire)

Emprunt (43%) :

2 000 000 €

Autofinancement (32%) :

1 500 000 €





LE RESTAURANT SCOLAIRE

les choix de la municipalité font aujourd'hui référence.

Dans la ligne de ses orientations politiques, notamment en termes de développement durable, la municipalité a saisi cette opportunité du restaurant scolaire pour concrétiser ses convictions.

Il y a bien entendu le choix d'un service de restauration en régie municipale, c'est-à-dire avec la production des repas par les propres moyens municipaux, garante d'une qualité alimentaire.

Mais au-delà de cette première condition, la municipalité a travaillé sur l'élaboration d'un Projet Alimentaire de Référence, voté par le conseil municipal le 10 avril 2017, document cadre définissant les objectifs et les valeurs qu'elle entendait assigner à la restauration collective scolaire, notamment au titre : de la santé, avec des objectifs de qualité nutritionnelle et sanitaire ; de l'éducation, comme par exemple l'apprentissage du goût ou encore l'autonomie des enfants ; du volet social, notamment avec une offre tarifaire accessible à tous ; de l'environnement, avec un travail sur la qualité des produits, c'est-à-dire des produits locaux, frais, de saison... Ces objectifs ont été confiés au chef-cuisinier qui a été recruté sur la base d'un profil de poste très ambitieux. La démarche de la municipalité sur ce sujet a porté ses fruits ; l'organisation en place donne satisfaction et en premier lieu aux enfants eux-mêmes. Grâce au chef-cuisinier et à toute l'équipe de restauration qui l'assiste, les résultats sont là et vont même au-delà des prescriptions de la loi EGALIM. C'est la raison pour laquelle la démarche menée par la municipalité et l'organisation de la restauration scolaire de Plerguer font aujourd'hui référence, à telle enseigne que des délégations de collectivités de Bretagne sont régulièrement reçues à Plerguer.

#12#



COUP DE CHAPEAU

aux agents communaux

L'un des gros challenges à relever, sur le projet de restructuration et d'extension de l'école et du restaurant scolaire, a été d'assurer la continuité de fonctionnement de l'école et des services périscolaires pendant toute la durée des travaux qui, de surcroît, ont duré 2 ans de plus.

Ce challenge, on le doit en grande partie aux agents municipaux qu'il faut remercier pour leur capacité d'adaptation afin de maintenir, de la façon la plus optimale, une qualité de service.

Les agents des services périscolaires (cantine, garderie, centre de loisirs) ont dû faire face aux contraintes de déplacement des enfants répartis sur 3 sites (site principal, site bibliothèque, site Châteaubriand). A cela s'est ajouté le transfert journalier des enfants des 2 écoles à la cantine basée à la Salle Châteaubriand, pendant les travaux du restaurant scolaire (1ère tranche) qui a duré 1 an et demi. De même, la garderie a été déplacée temporairement au centre de loisirs de la Cerisaie, ce qui a nécessité de louer 2 minibus pendant près de 2 ans.

Les agents des services techniques, dont il faut souligner la compétence technique, ont eux-aussi apporté une large contribution durant toute la durée du chantier : en aménageant les sites annexes occupés par des bungalows (*clôtures, rampes d'accès, maintenance générale...*) ; en assurant les différents déménagements au fil de l'avancée des travaux ; et en réalisant de nombreux travaux, de façon complémentaire aux entreprises, comme par exemple les espaces verts nouveaux, la consolidation et la réfection de l'ancien mur d'enceinte de la cour maternelle, ou encore l'aménagement d'un parc vélo pour les élèves du primaire....



L'inauguration de la nouvelle école et du restaurant scolaire a eu lieu le samedi 7 septembre 2024, après la rentrée scolaire du 2 septembre qui marquait le retour de tous les élèves sur un site unique.

Etaient présents également quelques maires des communes de l'Agglomération, les enseignants, les délégués Départementaux de l'Education Nationale, les représentants des parents d'élèves, les représentants de l'Amicale Laïque, les représentants des entreprises, les agents municipaux. Au cours des différentes allocutions prononcées par les différentes personnalités, le point commun mis en

exergue a été celui de la qualité des locaux et de leurs équipements et aménagements, donnant ainsi à l'ensemble de la communauté scolaire les conditions optimales d'accueil et de fonctionnement. Monsieur le Maire, pour sa part, a conclu son intervention en prenant le parti d'oublier les nombreuses difficultés rencontrées et les embûches au cours des travaux. Il a ajouté que cet équipement scolaire faisait *«figure de symbole, véritable outil du service public qui constitue l'un des fondements de notre république au service de l'égalité des citoyens, celui de l'enseignement public, obligatoire, gratuit et laïc.»*

L'inauguration a été célébrée en présence de nombreuses personnalités :

Mr Philippe BRUGNOT,
Sous-Préfet

Mr Jean-Luc BOURGEOUX,
Député

M^{me} Carole LE BECHEC,
Conseillère Régionale

M^{me} Béatrice DUGUEPEROUX-HONORE,
Conseillère Départementale

M^{me} Anne SIMONOT,
Inspectrice de l'Education Nationale

M^{me} Cynthia PIEPLUS,
Directrice de l'Ecole

M^{me} Thérèse LE DILHUIT,
ancienne Directrice



LA JOURNÉE PORTES OUVERTES DU 12 OCTOBRE

En complément de l'inauguration officielle du 7 septembre, la municipalité a attaché du prix, dans un esprit de transparence à ce que ce nouvel équipement soit visité par tous les Plergerrois qui le souhaiteraient.

Il était en effet légitime que tous nos concitoyens se rendent compte du résultat de l'engagement financier déployé par la commune sur cette opération majeure pour le développement de PLERGUER. Une journée à succès : elle a connu une bonne fréquentation composée, de parents d'élèves, de Plergerrois, certains curieux de revenir dans l'école qu'ils ont fréquentée, pour d'autres de découvrir les lieux d'apprentissage de leurs petits-enfants... Cette opération avait été minutieusement et sérieusement préparée, avec la municipalité, par l'école elle-même et les enfants, acteurs au premier chef de cette démarche de découverte de leur nouvelle école. Les enfants et les enseignants avaient préparé des livrets-guides avec des questions sur le principe de rallye. Les personnels et enseignants se sont prêtés au jeu du trombinoscope s'agissant de les identifier grâce aux frimousses enfantines. La municipalité avait préparé une exposition photos sur les étapes des travaux, avec un complément de photos de classes anciennes et une information sur le coût et le financement de l'école. Les enfants

avaient réalisé des grandes affiches pour communiquer sur cette journée portes ouvertes déposées chez les commerçants très accueillants. La visite s'est terminée par celle du restaurant scolaire autour d'une collation préparée par Lénack, le chef cuisinier, toujours avide de proposer de nouvelles découvertes culinaires et ce matin-là, il n'y avait pas que les enfants à apprécier les fruits trempés dans la fontaine à chocolat. L'un des points majeurs a été indiscutablement le film présenté aux visiteurs et réalisé par M^{me} La Directrice, où des élèves interviewés ont exprimé leur fierté et leur satisfaction de fréquenter une école toute neuve... **leur école.** Il n'y avait pas de plus beau témoignage que celui des enfants pour démontrer la réussite du projet.



LES CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

Fidèle à ses valeurs, la municipalité a toujours à cœur de commémorer au travers de petites cérémonies ses aînés et valeureux soldats, morts pour la patrie. Devant le monument aux morts, que ce soit le 14 juillet, le 11 novembre ou le 5 décembre, nous nous sommes recueillis pour rendre hommage à nos soldats morts pour la France.

Le 11 novembre fut également l'occasion de mettre à l'honneur le soldat Auguste Legrand, plergerrois, soldat de la guerre 1914/1918 dont la plaque d'identité militaire a été retrouvée par hasard dans un champ en ce début d'année 2024.



Le 14 juillet



Le 5 décembre



Le 11 novembre

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Huit nouveaux postes étaient à pourvoir suite au départ au collège des membres sortants.

Le vendredi 29 novembre, de nouvelles élections ont eu lieu dans la salle du conseil et le vendredi 13 décembre ce sont Juliette, Laly, Elisabeth, Alyssa, Camille, Béryl,

Simon et Louis qui se sont installés pour la première fois autour de la table du conseil municipal des enfants et qui se sont vus remettre leur écharpe de conseiller municipal par M. le maire. Ils ont ainsi rejoint leurs collègues déjà élus sur le mandat précédent.



Les enfants élus en séance



M.le maire, les élus
et le nouveau conseil municipal des enfants

LIBÉRATION DE PLERGUER :

Le 80^{ème} anniversaire dignement célébré

Le 4 août 1944, à 11h30, après avoir débarqué en Normandie, le 330^{ème} régiment d'Infanterie de la 83^{ème} division de l'Armée Américaine, entrait dans Plerguer pour la libérer, après avoir libéré Dol de Bretagne.

La municipalité a souhaité célébrer le 80^{ème} anniversaire de cette journée exceptionnelle dans l'histoire de Plerguer, ce qui n'avait sans doute jamais été fait auparavant. Cette célébration a été organisée en partenariat avec les 2 associations patriotiques de Plerguer présidées par Monsieur Philippe GOUESBIER : le Comité du Souvenir Français et l'UNC. Monsieur le Maire a rappelé, dans son allocution, la nécessité de ne pas oublier les combats bien entendu, mais aussi les sacrifices, sur notre sol, des résistants et

il y en a eu à Plerguer. Il a cité notamment Monsieur Henri RENARD, ancien maire de Plerguer, Chef de groupe de l'Organisation Civile et Militaire de l'arrondissement de Saint-Malo qui a soutenu le maquis de Saint Yvieux, composé d'ailleurs de plusieurs plerguerros. Ce 80^{ème} anniversaire a été aussi l'occasion de célébrer le courage des libérateurs, les soldats des pays alliés et particulièrement à Plerguer les soldats américains du 330^{ème} régiment d'infanterie de la 83^{ème} division de l'Armée U.S. Une plaque en hommage à ce régiment a été inaugurée devant la mairie. Cet emplacement a été choisi, pour sa symbolique, à l'intersection des rues du Général de Gaulle et de La Libération ; de plus la mairie elle-même traduit les valeurs de notre République au premier chef desquelles se trouve le mot *Liberté*. Ensuite, lors de la cérémonie de recueillement au Monument aux Morts, monsieur le Maire a prononcé un discours d'hommage aux combattants et aux libérateurs et a lu également le discours envoyé spécifiquement pour l'occasion par Madame Emily CINTORA, Consule des Etats Unis d'Amérique pour le Grand Ouest. La cérémonie s'est terminée par un verre républicain à la salle Château-briand au son de l'accordéon sur des airs des années 1940/1950.



Inauguration
de la plaque commémorative



Ambiance de la libération



LE STATIONNEMENT EN CENTRE BOURG

Le centre-bourg dispose d'un certain nombre de places de stationnement matérialisées sur le domaine public communal.

Compte-tenu de la configuration existante du bourg, il n'est pas possible techniquement d'augmenter l'offre de stationnement. Aussi, pour préserver le bon fonctionnement de notre bourg et notamment son attractivité pour les commerces, il est important que chacun respecte quelques principes de bon sens et d'intérêt général.

Ainsi, il est recommandé : d'éviter d'immobiliser les véhicules *résidents* de façon prolongée sur le même emplacement ; de privilégier les parkings du cimetière et de la mairie pour les véhicules peu utilisés ; de respecter les *arrêts-minute* de la boulangerie ; de respecter l'interdiction de stationner sur le parking de la mairie le mercredi matin, jour de marché ; d'exclure complètement le stationnement de véhicules utilitaires dans le centre-bourg (type fourgon), en particulier le week-end.



DES RÉCOMPENSES AU NOM DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Riche de 32 associations, Plerguer possède un tissu associatif dense et très actif, dans les domaines du sport, de la culture, du loisir, ou de la solidarité.

La commune fait donc partie de la grande histoire du mouvement associatif. Cette année, pour la première fois, la municipalité a souhaité honorer les bénévoles ayant exercé une ou des responsabilités associatives sur le long terme (quinze ans et plus) ainsi que quelques fidèles non dirigeants, particulièrement investis dans la

durée. Ainsi, Marie-Thérèse Le Carré, Michelle Pestel, Annie Lambert, Thérèse Abaléa, Annick Mainguy, Julien Robinault, Guy Gallacier, Francis Fontaine, Pierre Lainé et Pierre Beaudoin se sont vus remettre le mercredi 13 novembre, lors d'une cérémonie conviviale à la salle Chateaubriand, une médaille par M.le Maire et les élus au titre de leur engagement associatif. Merci à eux d'avoir donné (et de donner encore) du temps pour les autres !



Les récipiendaires



LA DOYENNE DE PLERGUER A FÊTÉ SES 100 ANS

Notre doyenne de Plerguer, Suzanne CHEVALIER qui réside toujours à son domicile, a fêté ses 100 ans le 4 décembre 2024.

A cette occasion, Monsieur le Maire, Madame Chantale CORBEAU, adjointe aux affaires sociales et Madame Régine ROLLAND, membre du CCAS ont tenu à lui rendre visite à son domicile pour célébrer cet événement exceptionnel en lui offrant un bouquet de fleurs et un cadeau. Ils ont d'ailleurs constaté que notre doyenne avait encore bon pied bon œil et avait gardé son sens de l'humour.

#16#



JUMELAGE PLERGUER / LETTE : une délégation de notre ville jumelle accueillie en 2024.

Dans la plus pure tradition du jumelage franco-allemand avec LETTE (situé en Westphalie), Plerguer a accueilli une délégation de 60 habitants de notre commune jumelle du 26 juillet au 2 août 2024.

Cette semaine s'est parfaitement déroulée comme d'habitude, pourrait on dire, grâce au travail formidable du comité de jumelage qu'il faut remercier. Plerguer peut être fier de son jumelage, à la fois parce qu'il s'est initié très tôt après la seconde guerre mondiale, soit seulement une vingtaine d'années après, mais aussi parce qu'une amitié profonde s'est instaurée depuis près de 60 ans, au fil des générations. Mais au-delà de l'amitié et bien entendu des temps de convivialité indispensables au fil des échanges, il y a toujours une volonté de donner du sens à ces relations de proximité franco-allemandes. Ainsi, cette année le comité de jumelage avait bâti son programme autour de l'environnement, thématique chère à la municipalité ; la commune a ainsi été associée dans le programme de la semaine pour présenter à nos amis de Lette toutes les actions de Plerguer au titre du développement durable et en fa-

veur de la transition écologique. Enfin, il y a eu, bien entendu, la journée officielle du dimanche qui constitue l'un des temps forts de chaque échange et qui donne une dimension *politique*, au sens noble du terme, à notre jumelage. La cérémonie religieuse, le recueillement partagé avec nos amis allemands devant le monument aux morts et les discours officiels ont aussi donné du sens à notre longue amitié. Ces cérémonies ont été marquées par la présence d'autorités allemandes et françaises, notamment Wili KORTH, Député du Parlement de Rhénanie du Nord/Westphalie et Bernhard KESTERMAN, délégué de Lette au conseil municipal de COESFELD, Agnès TOUTANT, Conseillère Départementale et Gilles LURTON, Maire de Saint Malo et Président de Saint Malo Agglomération. Cette semaine d'amitié aura été l'occasion d'écrire une nouvelle page de l'histoire de notre jumelage.



Drapeaux allemands et français



Discours officiels

UN BANC ROUGE SUR LE SITE DE LA BIBLIOTHÈQUE

En hommage aux femmes victimes de violences, sous la houlette de l'association Femmes Solidaires de la Côte d'Emeraude qui milite en faveur des droits des femmes, la municipalité a inauguré un banc rouge lors d'une rencontre le samedi 30 novembre dernier.

La municipalité met en place toutes les actions sociales nécessaires aux attentes de la population, avec le souci d'accompagner les personnes traversant des épisodes de vie fragilisants. Des moments de sensibilisation et de débat sont ainsi proposés auprès des jeunes de notre commune.





OCTOBRE 2024 : UN MOIS DE NOUVEAUTÉS A PLERGUER

Notre commune est souvent reconnue pour son attractivité et son dynamisme.

Le mois d'octobre nous l'a une nouvelle fois démontrée puisque de nouveaux acteurs économiques sont arrivés sur notre territoire : le Docteur Pierre-Antoine MOINARD à la Maison de Santé ; Monsieur et Madame Laëtitia et Sylvain REHEL, nouveaux propriétaires de U Express ; Madame Aurélie LASSAUX et Monsieur Damien MAIRE, nos nouveaux boulangers ; Madame Irène MOOG et Monsieur Jean-Michel BEZARD, les nouveaux propriétaires du restaurant TY BADIOUS. Nous leur souhaitons la bienvenue.



LA SEMAINE DU GOUT : UNE RÉUSSITE

Dans le cadre du plan d'actions développé par Saint-Malo Agglomération au titre du Plan Alimentaire Territorial (PAT), la semaine du goût qui s'est déroulée du 14 au 20 octobre, a opportunément été l'occasion de mettre en œuvre une démarche de sensibilisation et d'éducation au bien manger.

Ainsi, toute une série d'ateliers d'éveil à l'alimentation à destination des scolaires, mais aussi des adultes ont été organisés. Les écoliers de l'agglomération ont vécu un vrai parcours sensoriel. Ce sont près de 1000 enfants du territoire qui ont pu, tout au long de cette semaine, participer à des ateliers de découverte consacrés à l'alimentation. L'un des 4 ateliers a eu lieu à PLERGUER dans la salle Chateaubriand. Ces rendez-vous culinaires ont fait le plein, des navettes bus ayant été mises en place pour transporter les élèves des communes voisines. Les enfants ont pu échanger avec les

producteurs locaux (maraichers, ostréiculteurs, apiculteurs, éleveurs, pêcheurs...) et d'autres professionnels volontaires (cuisiniers, boulanger, mareyeuse...). Autant d'occasion de goûter à une palette d'aliments extrêmement variés... en somme, un éveil à la culture du goût.



REPAS DU CCAS

Nos aînés se retrouvent pour un moment de convivialité

Le dimanche 13 octobre, 108 convives étaient présents au repas traditionnel du CCAS.

Le repas s'est déroulé dans une ambiance festive, clôturé par un spectacle de magie, ventriloquie et des chants. Ce spectacle interactif nous a fait rentrer dans l'univers de l'illusion et du rêve avec des numéros époustouflants. Le repas du CCAS est offert à tous les Plerguerriens de 75 ans et plus. Les personnes ne pouvant pas participer au repas reçoivent un colis de Noël.



LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations s'est tenu vendredi 6 septembre avec la participation d'une vingtaine d'associations.

Les représentants de celles-ci ont eu à cœur de renseigner comme il le fallait les visiteurs.

Cela a été également l'occasion de prendre des inscriptions pour l'année à venir. Merci à nos associations pour leur présence malgré une fréquentation du public légèrement en baisse par rapport à l'édition précédente.



3^{EME} FORUM DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE

Le restaurant scolaire de Plerguer présenté à la table ronde.

Le Plan Alimentaire Territorial de Saint-Malo Agglomération s'inscrit dans le Projet de Territoire qui a été adopté le 18 novembre 2021. Il a été validé en 2023.

Un plan d'actions a été déterminé autour de 3 ambitions : une alimentation locale et durable accessible à tous, une agriculture préservée et adaptée aux risques climatiques et des acteurs et des filières locales structurés. Dans le cadre de ce plan d'action, le 3^{ème} forum de l'alimentation et de l'agriculture du 4 décembre 2024 a été consacré à la restauration collective communale sur le territoire des 18 communes de l'agglomération. Au cours de ce forum, était organisée une table ronde avec notamment la présence de Monsieur le Maire qui a présenté aux parti-

cipants l'expérience et l'organisation de la restauration scolaire de Plerguer. Le dispositif de Plerguer a été largement apprécié et plébiscité, constituant une vraie référence en matière de restauration scolaire.





TÉLÉTHON 2024 : PLERGUER RÉPOND TOUJOURS PRÉSENT

Même si les conditions climatiques n'étaient pas favorables puisque nous avons dû délocaliser pour la 2^{ème} année consécutive notre *village Téléthon* à la salle Cha-teaubriand. Nos associations ont eu à coeur de maintenir le challenge et d'être présentes toute la journée dans une excellente ambiance !

Ce bel élan de solidarité a permis de récolter un peu plus de 6500 € ! Un grand merci à celles qui se sont investies et à leurs super bénévoles ! Rendez-vous l'année pro-chaine !



Une des associations participantes : Les 1000 pattes



L'ATELIER TOUS AUX FOURNEAUX AU TÉLÉTHON

En 2023, la municipalité a finalisé un plan communal d'éducation à l'environnement identifiant de multiples sujets d'applications parmi lesquels un atelier intitulé *Tous aux Fourneaux*.

Cet atelier qui se réunit 2 fois par an environ est un atelier de partage de cuisine pour un *mieux manger* en res-

pectant notre environnement. A l'occasion du Téléthon, il s'est mis à la tâche pour préparer de la soupe et des gâteaux et les vendre au profit de l'AFM. Convivialité et intergénéralité étaient au rendez-vous, puisque des adolescents de l'Espace Jeunes sont venus porter main forte aux seniors. Un grand moment de partage.



PRÉSENTATION DES BACS À DÉCHETS À LA COLLECTE

Trop d'indiscipline est encore constatée dans le respect du règlement de la collecte des déchets de Saint Malo Agglomération. Beaucoup de bacs restent en effet en permanence sur le domaine public.

Voici le texte du règlement : «**Présentation des bacs de collecte. Conditions générales :** les bacs doivent être présentés sans débordement de déchets, couvercle fermé. Aucune collecte complémentaire ne sera réalisée en cas de présentation du bac après le passage du véhicule de collecte. **Horaires :** Les conteneurs ne doivent pas, pour des raisons de sécurité ou de commodité de passage, être déposés sur le trottoir avant 19h la veille du passage des véhicules assurant la collecte et nécessairement avant 6h le jour de collecte. De la même manière, les usagers devront impérativement entreposer leurs bacs roulants à l'intérieur de leur propriété, que cette propriété soit une maison individuelle ou un immeuble collectif et en aucun cas sur le domaine public



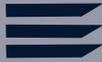
et ce le plus rapidement possible après le passage des véhicules de collecte. **Le stationnement permanent des conteneurs sur le domaine public constitue une infraction. Lieu de présentation :** Les bacs seront apportés par les riverains exclusivement au droit de leur propriété, en bordure de voirie communale poignée vers la route, sans qu'ils gênent la circulation des piétons ou des véhicules.»

INTRAMUROS, L'INFO LOCALE DE VOTRE TERRITOIRE

Depuis quatre ans maintenant (et PLERGUER a été l'un des pionniers dans le Pays de St Malo !), la municipalité a décidé de se doter de ce nouvel outil de communication.

Sans pour autant supplanter le site internet, l'Infos Badius ou le panneau dynamique, l'application Intramuros vient en complément d'informations pour tout utilisateur de téléphone portable. Vous y trouverez toutes les informations relatives à Plerguer ainsi que des informations ponctuelles sur les événements à venir ou sur des rétrospectives d'événements. Avec Intramuros, rester connecté à Plerguer même si vous en êtes géographiquement loin est toujours possible ! N'hésitez plus et installez au plus vite l'application sur votre smartphone.

Votre mairie utilise l'application mobile Intramuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours !



NAISSANCE DU PARC NATUREL REGIONAL VALLÉE DE LA RANCE-

CÔTE D'EMERAUDE

Enfin, après de nombreuses années de mobilisation et de travail, le *Parc naturel régional Vallée de la Rance – Côte d'Emeraude* a été classé en octobre dernier. Il rassemble 66 communes des Côtes-d'Armor et d'Ille-et-Vilaine, au-delà des limites administratives. Il contribuera à tisser plus de liens sur un territoire historique : entre deux départements, entre littoral et communes de l'intérieur moins connues, d'un estuaire à l'autre - la Rance, l'Arguenon, le Frémur, le Frémur d'Henanbihen... 90 % des communes du projet – dont la nôtre - ont voté favorablement pour faire partie du Parc. Après le vote unanime de la Région Bretagne, le 59^{ème} Parc naturel régional de France a été créé par décret du Premier ministre le 19 octobre 2024, aboutissement de plus de 15 ans d'efforts collectifs. Un Parc naturel régional repose sur l'initiative et la mobilisation des collectivités, des acteurs locaux, des habitants. Il est géré localement. Il reviendra à chaque commune de s'investir dans les projets, solliciter

l'ingénierie du syndicat du Parc et sa capacité à mobiliser des financements, de même pour des associations, agriculteurs, entreprises diverses... Notre territoire, ses richesses, ses savoir-faire seront mis plus en lumière. Nous serons davantage aidés dans nos efforts pour valoriser la commune, préserver la nature et nos patrimoines culturels, notre cadre de vie, développer des projets d'éducation pour les enfants, accompagner nos entreprises dans leurs initiatives de développement durable...



« Une autre vie s'invente ici ! »

(Devise des 59 Parcs naturels régionaux de France)





SUPPRESSION DU PLAN D'EAU DE LA PLANCHE ET RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES : LES TRAVAUX SE POURSUIVENT. Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol) a engagé des travaux de suppression de plan d'eau et de restauration des milieux aquatiques sur le Ruisseau de la Planche. Une première phase s'est déroulée début 2024 et se poursuivra en 2025.

Le Ruisseau de la Planche est un petit cours d'eau de tête de bassin versant situé en amont du Bief Jean qui s'écoule jusqu'à l'étang de Beaufort (retenue d'eau potable). Les enjeux de qualité et de quantité d'eau sont donc importants. C'est un cours d'eau qui présente un bon potentiel d'autoépuration de l'eau car il s'écoule dans une vallée pentue et boisée. Il est néanmoins dégradé par la présence d'un plan d'eau de 964 m² sur son cours ainsi que par d'anciens travaux hydrauliques de reprofilage et de recalibrage du lit mineur. Ce petit plan d'eau, qui pourrait être vu comme une ressource complémentaire pour l'eau potable, présente effectivement un contexte relativement néfaste avec un envasement proche de 90%, une digue très dégradée, des espèces envahissantes et une tendance très forte au réchauffement des eaux

et à l'eutrophisation. Ainsi, au lieu d'avoir un cours d'eau à l'eau circulante, fraîche et de qualité arrivant à l'étang de Beaufort, le site présente une eau en surchauffe avec des cyanobactéries en période estivale. Ainsi, pour améliorer la qualité de l'eau s'écoulant jusqu'à l'étang de Beaufort, le SBCDol (maître d'ouvrage des travaux) et le Syndicat de production d'eau potable Eau du Pays de Saint-Malo (propriétaire du plan d'eau), se sont associés dans des travaux d'amélioration. En 2024, la vidange du plan d'eau a été réalisée, suivi du ressuyage des vases sur une période d'1 an. Ce qui est prévu en 2025 : suppression de la digue du plan d'eau de la Planche afin de restaurer un cours d'eau en fond de vallée à l'emplacement du plan d'eau actuel ; reconnexion des eaux provenant du fossé au Ruisseau de la Planche au milieu de la parcelle ; création d'une zone humide tampon ; diversification des habitats et des faciès d'écoulement dans le lit du ruisseau. Ces travaux, d'ampleur relativement réduite vont permettre d'améliorer sensiblement la qualité des eaux en sortie du bassin versant vers l'étang de Beaufort. Ils montrent également la complémentarité entre les besoins pour l'eau potable et la restauration des milieux aquatiques.



Le Ruisseau de La Planche restauré



TAILLE DES HAIES

Une taille raisonnée des haies, à une période bien précise, contribue à un environnement plus sain et à une meilleure qualité de vie pour tous les êtres vivants.

Pas de taille des haies pendant la période de nidification des oiseaux ! Si cette interdiction s'adresse principalement aux agriculteurs ou particuliers ayant des haies en bordure de zone agricole, il est pourtant fort conseillé à tous de **ne pas couper les haies entre le 16 mars et le 15 août**. Respecter ces dates vise essentiellement à préserver les habitats pour la nidification et à favoriser la biodiversité d'espèces animales et végétales qui s'abritent ou se nourrissent dans les haies.

CONSEILS PRATIQUES - Recycler les déchets de taille :

L'entretien des haies vous permet de recycler les déchets verts en paillis pour vos massifs et potagers. Ainsi, ce paillis aide à retenir l'humidité du sol et diminue également vos besoins en eau. **Utiliser des outils appropriés :** Privilégiez des outils manuels ou électriques peu bruyants pour minimiser les nuisances sonores et le stress pour la faune locale. **Éviter la taille radicale :** Optez pour une taille douce et progressive pour ne pas perturber l'écosystème des haies. Tailler les haies en dehors de la période de nidification permet également une meilleure cicatrisation et favorise une croissance plus vigoureuse et équilibrée.



LA NATURE PRÈS DE CHEZ VOUS :

participez au recensement de la biodiversité locale !

Vous avez observé des espèces près de chez vous ? Et vous souhaitez partager vos découvertes ? Rendez-vous sur la plateforme en ligne :

<https://www.stmalo-agglomeration.fr/latlas-de-la-biodiversite-participatif/>

Entre plantes, oiseaux, mammifères, reptiles, amphibiens, ou invertébrés, vous pouvez saisir sur ce site internet toutes les informations que vous avez récoltées à leur sujet. Vous pouvez également y recenser des sites d'intérêts remarquables : haie bocagère, arbre à cavité, prairie permanente, mare... L'outil en ligne *Atlas de la biodiversité participatif* est mutualisé et permet d'avoir une vision large de la biodiversité du territoire. Celui-ci est déployé sur la Communauté de communes de la côte d'Émeraude, Dinan Agglomération, les communes de Mesnil Roch, Dol-de-Bretagne, Bagger-Pican, Epiniac et l'agglomération de Saint-Malo.



RENDEZ-VOUS : Dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité intercommunal, Saint-Malo agglomération organise à Plerguer un atelier *création de nichoirs* le 8 février après-midi, ouvert à tous sur inscription.

INFORMATION SUR

les programmes de traitement de la végétation sur le réseau ferré national

Pour garantir la sécurité et la fiabilité des circulations de nos trains, nous intervenons régulièrement **pour entretenir la végétation autour des voies ferrées.**

Nous souhaitons vous tenir pleinement informés sur notre programme d'entretien du réseau ferré près de chez vous.

Consultez les périodes des traitements près de chez vous !



Pour connaître les périodes des traitements dans votre quartier, **rendez-vous sur notre site internet.**

Nos interventions chaque année

Deux grandes campagnes de désherbage :

- ▶ Printemps : de mars à juin
- ▶ Automne : de septembre à octobre.

Voici comment procéder :

1. Entrez votre adresse dans la barre de recherche.
2. Choisissez l'adresse correcte parmi les options proposées.
3. La carte affiche les voies ferrées près de chez vous et vous précise les informations de traitement.
4. Cliquez sur la ligne ferroviaire pour voir les détails de planification.



Des Questions ?

Nous sommes à votre écoute !

Si vous avez des questions spécifiques, utilisez notre **formulaire de contact** en ligne. Nous nous engageons à vous répondre dans un délai d'un mois.

Des informations pratiques et accessibles

Nous mettons également à votre disposition sur notre site internet :

- ▶ Le calendrier des traitements ;
- ▶ Les produits utilisés et leurs conditions d'utilisation ;
- ▶ Les réglementations environnementales ;
- ▶ Les études sur l'empreinte écologique ;
- ▶ Les recherches pour des alternatives aux produits phytopharmaceutiques ;
- ▶ L'organisation de nos travaux.



SNCF Réseau
pour un réseau ferroviaire sûr et fiable.
www.sncf-reseau.com



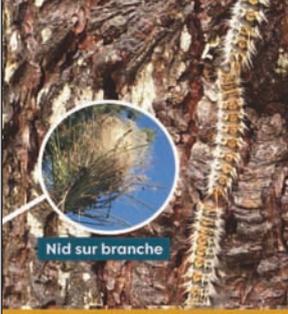
LUTTE CONTRE LES NUISIBLES

MINISTÈRE DU TRAVAIL DE LA SANTÉ ET DES SOLIDARITÉS
Liberté Égalité Fraternité

OBSERVATOIRE DES CHENILLES PROCESSIONNAIRES
FREDON FRANCE

Chenilles de Processionnaires du pin et du chêne

Processionnaire du pin
Entre janvier et avril



Nid sur branche

Processionnaire du chêne
Entre mai et juillet



Nid sur tronc

NE PAS TOUCHER !

Les poils urticants de ces chenilles peuvent provoquer des symptômes parfois graves chez l'Homme et certains animaux : rougeurs, démangeaisons, difficultés à respirer, larmoiement...

Toutes les chenilles poilues ne sont pas dangereuses pour la santé

Comment les reconnaître, où se trouvent-elles, quels sont les risques pour notre santé ?
chenille-risque.info

FREDON BRETAGNE
ars

NOTICE EXPLICATIVE DE L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL CHENILLES PROCESSIONNAIRES 2024

Définition des zones

Zone 1

Article 2
Zone fréquentée



Zone où la présence humaine est régulière et inévitable et donc où la protection de la santé humaine représente un enjeu primordial (se référer à l'annexe 1 de l'Arrêté).

Zone 2

Article 2
Zone peu fréquentée



Zone où la présence humaine est moins régulière et évitable et donc où la protection de la santé humaine représente un enjeu moins important (se référer à l'annexe 1 de l'Arrêté).

Cas des maisons individuelles



En présence de nids dans une propriété à usage d'habitation individuelle, le responsable procède ou prend contact avec un prestataire qualifié (ex: paysagiste) dans un **déla**i de 1 mois pour faire procéder à la destruction mécanique des nids les plus accessibles ou au piégeage des chenilles processionnaires.

LES OBLIGATIONS & RECOMMANDATIONS

Recommandations
1

Désigner un référent

Article 9

Les collectivités territoriales sont invitées à désigner des référents pour organiser la lutte localement.



Obligations
2

Signaler

Article 10

Toute personne observant la présence de chenilles processionnaires est tenue de la signaler sur l'outil "Alerte Espèces" disponible sur Internet à l'adresse suivante :



<https://alertespecies.fredon-bretagne.com/>



3

Inform

er le Public

Art. 13 et 16

En période de procession des chenilles, le responsable du site* doit relayer l'information par tous moyens adaptés incluant un affichage dans un délai de :

- 24 heures en zone 1 (sauf habitation individuelle).
- 5 jours en zone 2.



4

Restreindre l'accès au Public

Art. 13 et 16

En période de procession des chenilles :

- en zone 1 : l'accès au public doit être restreint dans un rayon de 20 mètres et dans un délai de 24 heures (sauf habitation individuelle).
- en zone 2 : l'accès au public peut être restreint si la prolifération de l'espèce et la fréquentation du site le justifient.



5

Détruire et piéger

Art. 13 et 16

En zone 1 : en présence de nids et hors période de procession des chenilles, le responsable fait appel, dans un délai de 1 mois, à un prestataire qualifié pour procéder à la destruction mécanique des nids ou au piégeage des chenilles, sauf si :

- les points 3 & 4 sont amenés à être mis en œuvre ;
- et aucune autre zone 1 contaminée n'est présente dans un rayon de 50 mètres.



En zone 2 : action recommandée si la prolifération de l'espèce et la fréquentation du site le justifient.

6

Prévenir

Article 13

En zone 1 : dans un délai de 6 mois, le responsable met en place un plan de prévention et de gestion.



Arrêté Préfectoral visant à limiter l'exposition des populations aux soies urticantes des chenilles processionnaires du pin (*Thaumetopoea pityocampa*) et du chêne (*Thaumetopoea processionea*).

*Responsable du site : propriétaire, locataire ou gestionnaire de l'espace concerné.
Affiche proposée par FREDON Bretagne - Date de mise à jour juillet 2024 - Contenu validé par PARC Bretagne - Illustrations : Freepix, Canva, FREDON Bretagne - Ne pas jeter sur la voie publique.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

**SAINT-MALO
AGGLOMÉRATION**

Voici le calendrier de passage pour les déchets pour l'année 2025.

Il est également disponible et téléchargeable sur le site de Saint-Malo Agglomération.

(<https://www.stmalo-agglomeration.fr/>).
Quelques calendriers au format A3 seront néanmoins disponibles en mairie.

Une NOUVELLE VIE pour vos biodéchets

2025 Plerguer

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
1 M	de l'an	1 S	Ella	1 S	Aubin	1 M	Hugues	1 J	Fête du Travail	1 D	Justin
2 J	Basile	2 D	Présentation	2 D	Charles le B.	2 M	Sandrine	2 V	Boris	2 L	Blandine
3 V	Gemma	3 L	Blaise	3 L	Gulnolé	3 J	Richard	3 S	Philippe	3 M	Kévin
4 S	Odlon	4 M	Véronique	4 M	Casimir	4 V	Isidore	4 D	Sylvain	4 M	Cloïde
5 D	Edouard	5 M	Agathe	5 M	Olivé	5 S	Irène	5 L	Judith	5 J	Igor
6 L	Méline	6 J	Gaston	6 J	Colette	6 D	Marcellin	6 M	Prudence	6 V	Norbert
7 M	Raymond	7 V	Eugénie	7 V	Félicité	7 L	J.-B. de la S.	7 M	Gaëlle	7 S	Gilbert
8 M	Lucien	8 S	Jacqueline	8 S	Jean de Dieu	8 M	Julie	8 J	Victoire 1945	8 D	Médard
9 J	Alix	9 D	Apolline	9 D	Françoise	9 M	Gaëtan	9 V	Pacôme	9 L	L. de Pentecôte
10 V	Guillaume	10 L	Amaud	10 L	Vivien	10 J	Fulbert	10 S	Solange	10 M	Landry
11 S	Pauline	11 M	N.-D. Lourdes	11 M	Justine	11 V	Stanislas	11 D	Estelle	11 M	Barnabé
12 D	Tatiana	12 M	Féla	12 M	Rosine	12 S	Julies	12 L	Achille	12 J	Guy
13 L	Yvette	13 J	Beatrice	13 J	Rodrigue	13 D	Ida	13 M	Rolande	13 V	Antoine de P.
14 M	Nina	14 V	Valentin	14 V	Mathilde	14 L	Maxime	14 M	Mathias	14 S	Elisée
15 M	Réna	15 S	Claude	15 S	Louise	15 M	Paternelle	15 J	Denise	15 D	Germaine
16 J	Marcel	16 D	Julienne	16 D	Bénédicte	16 M	Benoît-Joseph	16 V	Honoré	16 L	Aurélien
17 V	Roseline	17 L	Alexis	17 L	Patrice	17 J	Arnicot	17 S	Pascal	17 M	Hervé
18 S	Prisca	18 M	Bernadette	18 M	Cyrille	18 V	Parfait	18 D	Eric	18 M	Laënor
19 D	Marius	19 M	Gabrielle	19 M	Joseph	19 S	Emma	19 L	Yves	19 J	Romsuald
20 L	Sébastien	20 J	Aimée	20 J	Herbert	20 D	Odetta	20 M	Bernardin	20 V	Silvère
21 M	Agnès	21 V	P. Damien	21 V	Clémence	21 L	Reportée Pâques	21 M	Constantin	21 S	Solstice d'été
22 M	Vincent	22 S	Isabelle	22 S	Léa	22 M	Alexandre	22 J	Emile	22 D	Alban
23 J	Barnard	23 D	Lazare	23 D	Victorien	23 M	Georges	23 V	Didier	23 L	Audrey
24 V	Fr. de Sales	24 L	Moderate	24 L	Karine	24 J	Fidèle	24 S	Donatien	24 M	Jean-Baptiste
25 S	Conv. de Paul	25 M	Roméo	25 M	Humbert	25 V	Marc	25 D	Sophie	25 M	Roger
26 D	Paule	26 M	Juste	26 M	Larissa	26 S	Allis	26 L	Béanger	26 J	Arthème
27 L	Angèle	27 J	Honorine	27 J	Habib	27 D	Zita	27 M	Augustin	27 V	Fernand
28 M	Th. d'Azun	28 V	Romain	28 V	Gontran	28 L	Valérie	28 M	Ascension	28 S	Inéna
29 M	Gélas	29 S	Amédée	29 S	Gwladys	29 M	Cath. de St.	29 J	Ferdinand	29 D	Pierre
30 J	Martine	30 D	Benjamin	30 D	Jérôme	30 M	Robert	30 V	Visitation	30 L	Martial
31 V	Marcelle							31 S			



EMMA COQUILLE
"Moi, plus tard, je veux devenir une fleur."
Coque à coquille



ALEX SPRESSO
"Compostez-moi ! Parce que y'en a maro"
Marc de café



CHRISTOPHE HEUILLES
"N'en faisons pas toute une montagne, compostez-nous !"
Déchets verts



DAPHNÉ PLUCHURE
"J'ai encore du peps !"
Épluchures & restes alimentaires

Legende :

- Jours de collecte des rejetsables
- Jours de collecte des ordures ménagères
- Coefficients grandes marées

Communes : Bézanceçon, Bordenaux, Clémont-Ferrand, Dijon, Genoble, Lingsges, Lyon, Plerguer.

Zone 1 : Ale-Marsaille, Amiens, Lille, Nancy Metz, Nantes, Nice, Normandale, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg.

Zone 2 : Créteil, Montpeller, Paris, Toulouse, Versailles.

En cas de besoin :
08 00 80 10 61

Une SECONDE VIE grâce au Compostage

2025 Plerguer

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE		JANVIER 2026	
1 M	Thierry	1 V	Alphonse	1 L	Gilles	1 M	Thér. de l'E.	1 S	Toussaint	1 L	Florence	1 J	Jour de l'an
2 M	Martine	2 S	Julien Eymard	2 M	Ingrid	2 J	Léger	2 D	Hubert	2 M	Viviane	2 V	Basile
3 J	Thomas	3 D	Lydie	3 M	Gilberte	3 V	Gérard	3 L	Charles	3 M	Fr.-Xavier	3 S	Geneviève
4 V	Florent	4 L	J.-M Vianney	4 J	Rosalie	4 S	Fr. d'Assise	4 M	Fleur	4 J	Barbara	4 D	Odlon
5 S	Antoine	5 M	Abel	5 V	Raissa	5 D	Flour	5 M	Sylvie	5 V	Gérard	5 L	Edouard
6 D	Mariette	6 M	Transfiguration	6 S	Bertrand	6 L	Bruno	6 J	Berlille	6 S	Nicolas	6 M	Méline
7 L	Raoul	7 J	Gaëtan	7 D	Raine	7 M	Serge	7 V	Carine	7 D	Ambroise	7 M	Romaine
8 M	Thibault	8 V	Dominique	8 L	Nativité	8 M	Denis	8 S	Geoffroy	8 L	Imm. Concept	8 J	Lucien
9 M	Amarantine	9 S	Amour	9 M	Alain	9 J	Ghislain	9 D	Théodore	9 M	Pierre Fourier	9 V	Alix
10 J	Ulrich	10 D	Laurent	10 M	Inès	10 V	Firmin	10 L	Léon	10 M	Romanc	10 S	Guillaume
11 V	Benoit	11 L	Claire	11 J	Adelphé	11 S	Wilfried	11 D	Armesée	11 J	Daniel	11 D	Pauline
12 S	Olivier	12 M	Clara	12 V	Apollinaire	12 D	Géraud	12 M	Christian	12 V	Jeanne F-C	12 L	Tatiana
13 D	Henri	13 M	Hyacinthe	13 S	Aimé	14 D	La Croix	14 M	Juste	14 V	Lucie	13 M	Yvette
14 L	Reportée Ebonale	14 J	Evrand	14 D	Roland	15 M	Thér. d'Azun	15 S	Sidone	15 L	Ostie	14 M	Nina
15 M	Donald	15 V	Assomption	15 L	Edith	16 J	Edwige	16 D	Marguerite	16 M	Ninon	15 J	Rémi
16 M	N.-D. Mt-Carmel	16 S	Armel	16 M	Renaud	17 V	Baudouin	17 L	Elisabeth	17 M	Alice	16 V	Marcel
17 J	Charlote	17 D	Hyacinthe	17 M	Nadège	18 S	Luc	18 M	Aude	18 J	Gaëtan	17 S	Roseline
18 V	Frédéric	18 L	Hélène	18 J	Emilie	19 D	René	19 M	Tatiana	19 V	Urban	18 D	Prisca
19 S	Aravén	19 M	Jean-Eudes	19 V	Davy	20 L	Adeline	20 J	Edmond	20 S	Théophile	19 L	Marius
20 D	Marina	20 M	Bernard	20 S	Mathieu	21 M	Céline	21 V	Prés. Marie	21 D	Solstice d'Hiver	20 M	Sébastien
21 L	Victor	21 J	Christophe	21 D	Maurice	22 M	Eddie	22 S	Cécile	22 L	Fr.-Xavier	21 M	Agnès
22 M	Marie-Mad.	22 V	Fabrice	22 M	Constant	23 J	Jean de C.	23 D	Clément	23 M	Armand	22 J	Vincent
23 M	Brigitte	23 S	Rose de L.	23 M	Thérèse	24 V	Florentin	24 L	Flora	24 M	Adèle	23 V	Barnard
24 J	Christine	24 D	Barthélémy	24 M	Thérèse	25 S	Crispin	25 M	Catherine	25 J	Noël	24 S	Fr. de Sales
25 V	Jacques	25 L	Louis	25 J	Hermann	26 D	Dimriti	26 M	Daphné	26 V	Etienne	25 D	Conv. de Paul
26 S	Anne	26 M	Natacha	26 V	Côme	27 S	Vincent de P.	27 L	Sévrin	27 S	Jean	26 L	Paule
27 D	Nathalie	27 M	Monique	27 S	Vincent de P.	28 M	Emeline	28 V	Jacq. de la M.	28 D	Innocents	27 M	Angèle
28 L	Samson	28 J	Augustin	28 D	Vincent de P.	29 L	Jude	29 S	Saturnin	29 L	David	28 M	Th. d'Azun
29 M	Marthe	29 V	Sabine	29 L	Michel	30 J	Narcisse	30 V	Roger	30 M	Roger	29 J	Gélas
30 M	Julie	30 S	Fiacre	30 M	Jérôme	31 V	Bienvenue	31 S	André	31 M	Sylvester	30 V	Martine
31 J	Ignace de L.	31 D	Aristide									31 S	Marcelle

En cas de besoin :
08 00 80 10 61

Saint-Malo Agglomération

SAINT-MALO AGGLOMÉRATION - 6, RUE DE LA VILLE JÉGU - BP 11 - 35260 CANCALE



TRANSPORT MAT DEMANDE

Depuis le 6 janvier 2025, un nouveau réseau, plus adapté à l'ensemble des habitants du territoire et plus équitable entre les 18 communes de Saint-Malo Agglomération est déployé.



C'est une vraie révolution qui s'est annoncée pour de nombreuses communes de l'Agglomération. Dès le 6 janvier 2025, les villes et villages du périurbain, à savoir l'ensemble du territoire, à l'exception de

Saint-Malo, Saint-Jouan-des-Guérets, Saint-Coulomb et Cancale, ont vu fleurir sur leur sol des arrêts de Transport à MAT demande. C'est la fin des horaires fixes et des lignes régulières n° 10 à 15, et la possibilité de disposer d'un moyen de mobilité plus souple, plus petit et adapté aux besoins de chacun.

Des mini-bus qui circuleront plus tard Pour un seul passager comme pour un groupe de personnes, ce transport à MAT demande — minibus accessibles aux personnes en situation de handicap — pourra être sollicité à distance (par téléphone, internet ou application mobile) jusqu'à une heure avant le départ, quel que soit le motif du déplacement, et circuleront plus tard dans la journée en comparaison aux cars de l'ancien réseau.

Une centaine d'arrêts de transport à MAT demande Au fil des 14 communes du périurbain, l'utilisateur aura le choix parmi une centaine d'arrêts de transport à MAT demande, correspondant aux arrêts des anciennes lignes régulières et scolaires, identifiés sur la carte et qui témoignent du rayonnement de ce nouveau réseau de bus.

Des correspondances à Saint-Malo, Saint-Jouan, Saint-Coulomb et Cancale Pour monter à bord, il sera nécessaire de se rendre à l'arrêt de bus le plus proche de chez soi. Les passagers pourront se déplacer aussi bien dans d'autres communes du périurbain que rejoindre les 26 points de connexion qui verront le jour en zone urbaine où de nouveaux services seront également déployés. Pas de jaloux à Saint-Malo, Saint-Jouan-des-Guérets, Saint-Coulomb et Cancale puisque les usagers de ces communes pourront également utiliser ce TAD depuis les points de connexion pour se rendre dans l'un des arrêts du périurbain.

Une meilleure connexion avec les zones d'emploi Le nouveau service de transport à la demande facilite également l'accès aux zones d'activités économiques. Le TAD permet aussi bien d'accéder aux zones d'emploi en secteur urbain (ZI Nord, ZI Sud, l'hôpital à Saint-Malo, Bel Event à Saint-Coulomb...) qu'en périurbain (Actipôle à Miniac-Morvan, Folleville à La Fresnais...). Une offre qui saura donc répondre aux besoins d'habitants de secteurs périurbains désireux de se rendre sur leur lieu de travail sans leur voiture !

L'inscription : elle se fait via l'application MAT, le site internet reseau-mat.fr ou la centrale d'appels Transports à MAT demande au 02 99 40 19 22.

La réservation : c'est depuis l'une des trois plateformes ci-dessus que les usagers réserveront leur trajet jusqu'à une heure avant le départ. Un SMS ou un mail de confirmation sera envoyé 1 heure avant la prise en charge à l'arrêt demandé. Il est conseillé d'être présent sur place 5 minutes avant l'horaire confirmé.

Les horaires : le service fonctionne du lundi au vendredi de 6 h à 21 h, le samedi de 7 h à 21 h, le dimanche et les jours fériés de 10 h à 20 h.

Le paiement : les titres de transport peuvent être achetés sur reseau-mat.fr, l'application Tixi Pass (jusqu'en mai 2025), à bord des véhicules, au guichet MAT en gare TGV ou encore chez les dépositaires.

Hors période scolaire : les abonnements scolaires donnent accès au transport à Mat demande pendant les vacances.

En période scolaire : les abonnements scolaires donnent accès au transport à Mat demande les week-ends et en semaine, le soir à partir de 19h et le mercredi à partir de 14h.

Les cinq autres nouveautés à connaître

La fin des zones blanches et une nouvelle liaison à La Découverte Le réseau de bus MAT s'étoffe à Saint-Malo. Des circuits verront leur itinéraire changer. C'est le cas de la ligne 1 (Moulin — Intra-Muros) qui fusionnera avec la ligne 3 (Croix Desilles — Saint-Servan) et sera prolongée jusqu'à Saint-Jouan-des-Guérets une fois sur deux (les bus s'arrêteront sinon à Aquarium). La ligne 4 (Rothéneuf — Château-Malo) desservira désormais l'Hôpital et La Madeleine. C'est aussi la création d'une nouvelle liaison directe entre La Découverte et Saint-Servan, avec un passage par Bellevue. Enfin, des mini-bus marqueront l'arrêt dans des secteurs qui n'intégraient pas le réseau, à l'image du Petit Paramé et du pôle Surcouf à La Découverte. C'est la fin des zones blanches !

Bien plus de passage au parking Paul Féval de Saint-Malo et des navettes estivales au parking d'entrée de Cancale. À Saint-Malo, le parking-relais Paul Féval sera désormais desservi à forte fréquence toute l'année, ce qui n'était pas le cas auparavant. Les bus s'y arrêteront toutes les 7 à 8 minutes. Le parking de délestage de Cancale, localisé en entrée de ville, sera desservi par une navette estivale. Celle-ci permettra de rejoindre facilement le port de La Houle et le centre-ville. À Saint-Malo, comme à Cancale, le futur réseau vient donc renforcer l'intermodalité.

La carte
du nouveau réseau MAT,
effective depuis
le 6 janvier 2025.



Des tarifs bloqués pendant 7 ans

Côté tarifs, le ticket unitaire augmentera de 5 centimes et atteindra ainsi 1,40 euro. Le paiement à bord reste, lui, fixé à 2 euros. Tous les détails concernant les tickets et abonnements sont à retrouver

À partir du printemps 2025, un paiement sans contact à bord

Tout usager souhaitant régler son titre de transport à bord pourra, dès le printemps prochain, utiliser le paiement sans contact, ce qui est une nouveauté. Le tarif pour cette opération est fixé à 2 euros à bord et reste ainsi inchangé.

Des cars réservés aux scolaires

Les cars, jusqu'ici utilisés par les élèves pour se rendre à l'école, leur seront désormais intégralement réservés afin d'éviter les surcharges. Chaque collégien et lycéen est affecté à son circuit afin que les effectifs soient répartis le mieux possible.

TRANSPORT MAT DEMANDE

TICKETS	Tarifs € TTC 2024	Tarifs € TTC 2025
1 voyage	1,35 euro	1,40 euro
Carnet 10 voyages	12 euros	13 euros
24 heures	3,90 euros	4 euros
7 jours	12 euros	13 euros
Ticket payé à bord	2 euros	2 euros

Infographie : La grille tarifaire

Au départ de Plerguer , le transport MAT demande est devenu souple et innovant

Les horaires fixes de la ligne régulière n°12 sont remplacés par le Transport à MAT demande qui permet de disposer d'un moyen de mobilité plus souple, plus petit et adapté aux besoins de chacun. Le service fonctionne tous les jours (de 6h à 21h du lundi au vendredi / de 7h à 21h le samedi / de 10h à 20h le dimanche et les jours fériés). Pour monter à bord, il est nécessaire de réserver son trajet sur l'application MAT, le site internet reseau-mat.fr ou par téléphone au 02 99 40 19 22 au plus tard 1 heure avant le déclenchement du service. Une fois l'horaire confirmé, l'utilisateur se rend à l'arrêt de bus choisi. Les 7 arrêts au départ de PLERGUER sont : Plerguer Centre, Plerguer Gare, Le Mesnil, Le Boussou, Le Calvaire, Launette, La Barre. Les voyageurs peuvent alors se déplacer aussi bien dans d'autres communes du périurbain que rejoindre les 26 points de connexion créés en zone urbaine : au centre de Saint-Malo (Gare, Hôpital, Clinique) ; au cœur des zones d'emploi (ZI Nord, ZI Sud, l'hôpital à Saint-Malo, Bel Event à Saint-Coulomb, Actipôle à Miniac-Morvan, Folleville à La Fresnais, Ville-ès-Gars à Saint-Méloir-des-ondes...) ; au cœur des zones commerciales et de loisirs de l'agglomération (Cap Sud, La Madeleine, Atalante, AquaMalo). Les tarifs pratiqués sur le Transport à MAT demande sont ceux du réseau MAT et permettent de circuler sur l'ensemble du réseau. (exemple : le ticket unitaire à 1,40€ est valable 1h30 au départ de Plerguer jusqu'à la destination finale).

DESSERTE DE LA COMMUNE :

- Maintien des services à vocation scolaire : rentrées de 8h et 9h / sorties de 12h, 16h, 17h et 18h pour les collèges et lycées
- Création du **Transport à MAT demande** :
- Tous les jours
- De 6h (7h ou 10h) à 21h (ou 20h)
- **7 arrêts à MAT demande**
- **26 points de connexion avec les lignes du réseau MAT**

#30#

Abonnements	Tarifs € TTC 2024	Tarifs € TTC 2025
Adulte mensuel	32 euros	36 euros
Adulte annuel	320 euros	360 euros
Senior mensuel	20 euros	20 euros
Senior annuel	200 euros	200 euros
Jeune mensuel	20 euros	20 euros
Jeune annuel	160 euros	200 euros
Réduit mensuel	16 euros	16 euros
Réduit annuel	160 euros	160 euros
Scolaire annuel	120 euros	120 euros
Étudiant annuel	120 euros	120 euros

PLERGUER 2025



PERMANENCES FRANCE SERVICES :

extension à toutes les communes de Saint-Malo Agglomération

Plerguer, avec Saint-Méloir, Saint-Coulomb et Cancale ont développé et financé les permanences France Service dès la création de ce dispositif, pour faire bénéficier leurs habitants en proximité d'un bouquet de services très important.

A partir de janvier 2025, toutes les communes de l'Agglomération bénéficieront du dispositif France services, structure rattachée au ministère de la Cohésion des territoires, combinant accueil physique et accompagnement numérique, regroupant plusieurs services publics. À la volonté et la nécessité de faire rayonner plus équitablement ce dispositif, en ruralité comme en ville, les acteurs publics ont répondu d'une seule voix. Depuis janvier 2025, un conseiller détaché de la structure, tient des permanences dans chacune de nos 18 communes. C'est à la demande de ces dernières que Saint-Malo Agglomération pilotera cet ambitieux projet qui a pour but de favoriser la proximité et remettre l'humain au cœur des échanges. Cela répond également à un souhait de la collectivité de s'affirmer sur toutes les problématiques liées à l'inclusion numérique et au désir de ne laisser personne au bord de la route. La première étape d'un processus qui amènera la collectivité à prendre, dès janvier 2025, la compétence Maison France services.

Un conseiller oui, mais pour quoi faire ? Le conseiller France services a pour mission d'accompagner les habitants dans toutes leurs démarches administratives du quotidien. Besoin d'aide pour sa déclaration d'impôt ? Des questions sur la retraite ? La CAF ? En recherche d'informations sur les financements de rénovation d'habitat ? La population a un interlocuteur de choix. À l'ère



de la dématérialisation, ce contact de proximité doit permettre de décomplexifier des tâches pourtant essentielles.

Un service pas seulement pour les seniors Si les retraités et les personnes isolées sont les plus demandeuses d'un accompagnement physique, attention à ne pas sous-estimer les difficultés rencontrées par les plus jeunes qui, s'ils savent, pour la majorité, se servir d'internet et manier les réseaux sociaux, ont parfois plus de mal à appréhender les plateformes administratives. Eux aussi sont donc encouragés à se rapprocher de leur futur conseiller France services.

Une matinée par semaine à Plerguer Depuis le 7 janvier, le conseiller intervient à la Maison des Galopins de Plerguer (8 rue de la Cerisaie) et ceci chaque semaine le mardi matin, de 9h à 12h. La permanence qui existait jusqu'ici est ainsi maintenue.

Des interventions à domicile France services intègre également le dispositif *inclusion numérique*, qui dépendait jusqu'ici du CCAS de Saint-Jouan-des-Guérets. Une conseillère numérique peut rendre visite, à leur domicile, à des personnes âgées ou en situation de handicap pour leur faire bénéficier du même service qu'au guichet. Si avant ce dispositif couvrait dix communes, la conseillère numérique intervient désormais sur l'ensemble du territoire. Des créneaux peuvent être réservés par téléphone.

Qui finance ?

Pour mener à bien ce projet, l'État apporte un soutien financier de 90 000 euros. Une seconde aide de 12 500 euros, a été sollicitée auprès de l'État pour le déploiement des conseillères numériques.

Toutes participations cumulées, **les communes** abondent également à hauteur de 166 500 euros. Les concernant, la répartition de l'investissement a été calculée au prorata du nombre d'habitants et des heures d'ouverture prévues.

L'Agglomération s'engage, quant à elle, sur toute la partie investissement liée au service.



MAPE Le Malo Agglo Petite Enfance

Le Malo Agglo Petite Enfance a proposé son traditionnel temps fort festif et convié les assistants maternels et les familles à rejoindre le 18 décembre 2024 la salle Chateaubriand sur la commune de Plerguer.

Au final, une quarantaine d'enfants a assisté au spectacle musical *Flopin la lune*. La Compagnie artistique Balala a fait rêver petits et grands le temps d'une matinée. Assis sur



des tapis ou sur les genoux, chacun a pu assister à un spectacle féérique avec un répertoire varié passant du tango Argentin au musique Kezmer. Flopin le héros rencontre Bouzou le hibou, Darfeuille l'écureuil, mais aussi la famille lapin, le corbeau, le sanglier, le cerf ou encore l'ours Léon. Les sonorités des multiples instruments ont éveillé la curiosité des enfants et chacun a pu venir explorer en fin de spectacle l'imposante contrebasse.



SAINT MALO AGGLOMÉRATION PREND

**LA COMPÉTENCE PROJETS DE SOLIDARITÉS :
une étape importante pour notre territoire.**

L'année 2024 a été marquée par une décision importante dans l'évolution des compétences de Saint Malo Agglomération, dans sa dimension sociale.

Jusqu'à présent, Saint-Malo avait peu axé ses compétences sur ce volet, si ce n'est la création en 2019 du relais assistants maternels (MAPE : Malo Agglomération Petite Enfance), projet qui avait été impulsé par Plerguer et qui bénéficie aujourd'hui à l'ensemble des 18 communes de l'Agglomération. Depuis, à l'occasion de l'élaboration du projet de territoire voulu par le Président de l'Agglomération Gilles LURTON, réflexion à laquelle ont été associés les élus et les citoyens, une attente a émergé : celle de renforcer les actions de l'agglomération en faveur du lien social, de la cohésion, de l'entraide et de l'équilibre intercommunal.

**Saint-Malo
Agglomération**

Cette attente s'est traduit par 2 ambitions (sur 4) du projet de territoire : **solidarité et proximité.**

Ainsi, sous l'impulsion de Gilles LURTON, les maires des 18 communes ont engagé une réflexion sur le sujet au cours de l'année. A la faveur de la décision d'élargir l'offre Maison France Services à l'ensemble des 18 communes, ils ont souhaité également, à l'unanimité, que Saint Malo Agglomération prenne la compétence intitulée « Projets de Solidarités ». Ces décisions ont été votées au conseil communautaire du 10 décembre 2024. Cette prise de compétence portant sur des projets de solidarité, permettra, comme c'est déjà le cas pour la majorité des autres EPCI du territoire, de proposer des projets nouveaux, **complémentaires et en appui de ceux portés par les communes, sans rien retirer à ce qu'elles-mêmes portent déjà à l'échelle la plus pertinente.**

Grâce à cette prise de compétence, l'agglomération sera en mesure de développer une véritable offre envers toutes les communes, en équilibrant les moyens sur le territoire, en portant des projets là où cela est nécessaire, où cela doit être renforcé, pour amplifier les services de proximité offerts aux habitants. Comme c'est déjà le cas avec le MAPE, il s'agira de permettre à l'agglomération de mettre en œuvre des dispositifs et projets en appui des politiques familles, enfance, jeunesse, accès aux droits, personnes âgées, handicap, vie associative, portées par les communes.

Avec cette prise de compétence, la Convention Territoriale Globale autour de laquelle les 18 communes se sont collégialement engagées, pourra désormais s'appuyer sur un socle juridique fort et stabilisé, et permettre de développer des actions expérimentées avec succès (BAFA de territoire, outillage à l'accueil et l'accompagnement des enfants en situation de handicap, forum de l'emploi, coordination d'actions collectives de solidarités...).

L'agglomération pourra se doter de moyens qui viendront **compléter et renforcer ceux des communes**, à travers de nouvelles actions innovantes, concertées, qui apporteront un bénéfice sans demande de compensation financière aux communes. Ainsi facilitatrice et assemblée, l'agglomération développera **la solidarité, l'équité territoriale** et la **proximité** prônées par son projet de territoire.

L'ajout de cette compétence à ses statuts l'autorisera à développer des outils qui favorisent les échanges transverses et le partage des élus municipaux et communautaires du territoire, et d'engager des moyens facilitant le portage d'une vision commune et des projets communs, notamment par la conduite d'études prospectives, des actions de coordination et un appui d'ingénierie.

La concertation réalisée avec les élus municipaux du territoire a mis en avant leur attente particulière envers **deux publics cibles : les aînés et les jeunes**.



Le Centre de Loisirs accueille les nouveaux "BAFA de Territoire".



1^{er} semestre à l'école Notre Dame : nous avons accueilli 2 nouvelles collègues dans notre équipe : Maëlle Crenn dans la classe de CE2-CM2 et Mélissa Noël qui arrive pour aider les enseignantes de maternelle.

Nous avons retenu le thème des Droits de l'enfant pour cette année et cela nous amène à parler de partage, d'accueil, de respect, d'empathie... Ce thème est travaillé de manière transversale dans le cadre de la littérature, de l'Éducation Morale et Civique et lors de l'Eveil à la Foi.

Nous avons organisé 2 célébrations accompagnés du Père Gérard Dogbovi : la bénédiction des cartables en septembre et la célébration de Noël à l'église en décembre. Nous renouvelons aussi l'opération Cin'école avec le cinéma de Dinan.

En octobre les plus petits ont vu Capelito fait son cinéma, les CP-CE : Nina et le secret du hérisson et Linda veut du poulet pour les plus grands.

Les classes de CM1 CM2 grâce à St Malo Agglo ont participé à un cycle de plusieurs séances de vélo. Ils ont appris à maîtriser ce moyen de locomotion au sein et aux abords de l'école et lors d'une balade de plusieurs kilomètres accompagnés par des parents qui avaient au préalable passé un agrément. L'occasion pour tous nos grands élèves de travailler un peu de mécanique, la maîtrise de l'engin et le code de la route.

Grâce à St Malo Agglo, les élèves de CE1 et CE2 ont participé à un après-midi découverte du goût et des aliments dans le cadre de la semaine du goût à la salle Chateaubriand en octobre. Les enseignantes de CM se mobilisent pour un projet avec les enseignants de 6^e du lycée St Magloire de Dol de Bretagne. Le projet de cette année s'intitule Aid'ucateurs. Les élèves de CM1-CM2 et 6^e se sont rassemblés au collège pour rencontrer des membres d'ESAT ou encore des sportifs en situation de handicap.

Cette année, les élèves de la classe de CP-CE1 s'essaient à l'école dehors. Sortir de la classe, prendre l'air, découvrir de nouvelles activités, de nouveaux espaces favoriser de belles relations, se découvrir de nouvelles compétences. Les français, les maths, l'art, la découverte du monde... tout cela se travaille aussi bien au grand air ! Pour le plus grand bonheur de nos apprentis en bottes !

De la moyenne section au CM2, nos élèves ont participé au cross en faveur du Téléthon. Ils ont collecté de l'argent et ont couru sous un beau soleil et sous le regard d'un public venu nombreux pour applaudir leurs efforts ! C'est toujours agréable de se dépasser pour la bonne cause !

Outre les séances de lecture toutes les 3 semaines, les élèves de CP et CE1 ont été invités à rencontrer M. Koné de l'association CALAO (Culture Art Littérature de l'Afrique de l'Ouest) pour découvrir différents types de masques africains. Le projet est maintenant de se lancer dans la fabrication de masques à leur goût. Les élèves de CM s'essaient à la vie démocratique. Ils ont élu dernièrement les membres du CME (Conseil Municipal des Enfants) grâce à un vote dans de vraies conditions organisé par la mairie. 5 élèves de l'école sont élus aux côtés d'autres élèves de



l'école des Badiou. A eux, les représentants, de faire bouger les choses qui tiennent à cœur des enfants de la commune. Pendant l'Avent les élèves des classes élémentaires ont collecté de quoi remplir des colis donnés au Samu Social afin d'être distribués aux personnes démunies dans les rues de St Malo. Les élèves de maternelle ont collecté des jouets pour l'association *Les enfants avant tout*.

Le 6 décembre, toutes les classes se sont mélangées pour bricoler et cuisiner pour fabriquer des choses à vendre lors du marché de Noël organisé par l'APEL qui a eu un franc succès malgré la pluie. Et le Père Noël est venu dans les classes le dernier jour d'école pour distribuer des cadeaux à nos petits élèves qui avaient des étoiles plein les yeux.

Depuis le mardi 17 décembre, les élèves de cycle 2 (CP-CE1 et CE2) se rendent à la piscine Aquamalo 2 fois par semaine. Ils sont répartis dans 4 groupes : phoque, kraken, goéland et hippocampe et chacun peut progresser à son rythme.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans notre établissement ou si vous arrivez sur la commune, nous organisons des visites personnalisées.

Nous organisons également des temps d'accueil pour les tout petits et leurs parents à l'automne et au printemps.

N'hésitez pas à contacter M^{me} Patin au 02 99 58 10 33 ou eco35.notre-dame.plerguer@enseignement-catholique.bzh. Pensez aussi à aller consulter le facebook ou l'instagram de l'APEL ou le site internet de l'école : <http://notredameplerguer.toutemo-necole.fr/>



Classes de maternelle : Au 1^{er} trimestre, les 5 classes de maternelle ont travaillé ensemble autour de 4 actions communes : **une sortie en forêt Du Mesnil, le 3 octobre.** Les élèves des 5 classes se sont retrouvés en forêt pour faire des ateliers *dehors* : parcours sensoriel, parcours d'équilibre, chasse au trésor, reconnaissance des arbres, lecture sur le thème de l'automne et de la forêt, ... ; **Une exposition *Partageons nos Émotions*, du 29 octobre au 6 décembre,** ouverte à tous, le soir après la classe, avec un vernissage le vendredi 29 octobre. A l'aide d'albums, de photos et d'œuvres d'arts, ils ont ainsi travaillé dans les différents domaines tels que le langage oral, la lecture et l'écriture, les arts plastiques, ... Ils ont appris à nommer les différentes émotions ressenties afin de mieux les connaître et de les comprendre (la colère, la joie, la tristesse, la peur, la sérénité). Cette exposition, très colorée, a été très appréciée par les visiteurs, de tous les âges, qui pouvaient exprimer leurs émotions et leur gratitude. **La semaine du Jeu, du 2 au 6 décembre.** Les parents étaient invités à venir jouer à des jeux de société, avec les élèves tous les matins de la semaine. L'occasion de découvrir de nouveaux jeux et parfois de donner de l'inspira-



tion au Père Noël... **Le petit déjeuner de NOËL, le 20 décembre.** Les parents étaient invités à venir prendre leur petit déjeuner à l'école avec les enfants. Un moment de joie et de convivialité avant des vacances bien méritées !

LES CM : Rencontre avec les correspondants

Depuis le début de l'année scolaire, notre classe de CM1CM2 de l'école des Badiou communique avec des correspondants de l'école de Rocabey. Le mardi 10 décembre, nous avons eu la chance d'aller les rencontrer dans leur école à Saint Malo. Au début, nous avons joué à des jeux coopératifs pour apprendre à mieux se connaître. Ensuite, nous avons marché jusqu'à la plage du Sillon. Là bas, nous avons créé des œuvres de land art en duo avec notre correspondant. Puis, nous avons pique-niqué. Après, nous nous sommes rendus sur Intra Muros et nous sommes retournés à leur école

en passant par la quai Dugay Trouin où nous avons dessiné. A leur école, nous avons joué à des jeux de société dans la salle de danse. Nous nous sommes dit au revoir et nous sommes rentrés en car à l'école.

Marché de Noël à l'école des Badiou

Mardi soir, dans la cour de l'école, s'est tenu le marché de Noël de l'école publique. Pour l'occasion, tous les élèves ont chanté des chants de Noël devant un public de parents, de grands-parents... Des choses fabriquées par les enfants étaient à vendre sur des tables : des bougeoirs, des guirlandes, des pochettes surprises, des gâteaux... Il y avait aussi une vente de livres édités par *Lire c'est partir*. L'amicale laïque proposait une buvette, en vendant des barbes à papa, des gâteaux et des boissons. La mairie avait installé des décorations lumineuses. C'était un beau moment dans notre nouvelle école.

La classe de CP de M^{me} Le Bail



Actuellement, 75 ados de la commune sont inscrits à l'espace jeunes !

L'espace jeunes situé à l'Espace de la Cerisaie fonctionne :

Les mercredis et vendredis (hors vacances scolaires) : le mercredi de 14 h à 17 h et le vendredi de 17 h à 20 h. **Les vacances scolaires :** selon un programme défini spécifiquement

Modalités : L'espace jeunes est destiné aux enfants âgés de 11 ans (entrés en 6^{ème}) à 17 ans. Dossier d'inscription obligatoire à retirer en mairie. Les dossiers pour l'année 2025 sont disponibles en mairie.

Retour sur le second semestre :

Durant les vacances d'été, les activités de plein air ont été privilégiées...

Les jeunes ont pratiqué des activités, tel que le golf au Tronchet, du biathlon laser run et de l'archery tag au stade de Plerguer, du rafting à la base d'eau vive de Cesson Sévigné, du paddle sur la Rance à St Suliac, et de la bouée tractée entre Dinard et Saint Lunaire. Sur site, plusieurs activités ont connu beaucoup de succès : Kingball, pétanque, jeu quizz, blind test, soirée film ou loto, et la traditionnelle soirée barbecue parents/jeunes. Des parcs d'attraction

ont fait partie des traditionnelles sorties estivales à Cobac Parc et l'Ange Michel qui font toujours le plein. Dans cette année *olympique*, des olympiades *inter espace jeunes* se sont déroulées sur Miniac-Morvan. Nos jeunes et ceux des communes de Ploubalay, Miniac-Morvan et Lanvallay ont partagé de bons moments sportifs tout au long de la journée.

Sur les vacances de la Toussaint Les jeunes se sont rendus au laser Game de Rennes, au new Jump trampoline parc et aux différents parcours d'acrobranches de Fort Saint Père. Ils ont également assisté à un spectacle de cirque à l'Odysse de Dol de Bretagne. Toujours dans l'idée de préserver le devoir de mémoire, dans la continuité du *projet Mémoires de Caen*, une sortie, au Mémorial 39/45 de St Malo a été programmée et appréciée sur les vacances de la Toussaint.

Sortie Parc Astérix Une cinquantaine de jeunes se sont rendus au Parc Astérix. Ils ont profité des attractions dans un décor somptueux sur le thème *d'Halloween*, peur sur le parc. Un projet de financement a été mis en place quelques mois auparavant, celui-ci a permis aux jeunes de partir à moindre coût.

Téléthon 2024 Le cross des 2 écoles est devenu un rendez-vous incontournable Comme chaque année, l'école des Badiou et l'école Notre Dame s'associent pour cette manifestation ! Les enfants des 2 écoles ont effectué le parcours par niveau. Le jeudi matin, ce sont ceux des écoles maternelles qui ont ouvert les festivités. Le vendredi, les plus grands se sont lancés dans des parcours tracés, au stade Pierre Romé. Chaque parcours est mesuré et adapté à la tranche d'âge concernée. Les enfants se sont préparés pendant 1 mois à cet événement dans le cadre du sport à l'école. Près de 300 élèves ont participé à cette aventure. Chaque enfant devait verser un don (dans le cadre du Téléthon) pour obtenir son dossard de course. 750 euros ont été récoltés pour ce cross 2024, constituant une belle performance au vu du contexte actuel ! Un grand merci aux différents partenaires (FC Plerguer / Roz – Courir à Plerguer - U Express - Intersport - Mairie de Plerguer), aux parents, aux deux écoles de Plerguer et à Yann Simonneaux et Séverine Hervé (secouristes) qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

Projets à venir en 2025

Programme des vacances de février, avec de nombreuses sorties et de nombreuses activités à l'espace jeunes ! Un projet est à l'étude pour une éventuelle sortie à Disneyland Paris 2025.

Renseignements, veuillez contacter Sandy au : 06 27 35 80 08.



Paddle sur la Rance



Soirée à l'EJ



CENTRE DE LOISIRS

A l'accueil de loisirs durant l'été 2024, nous avons exploré plusieurs univers.

Culturel avec la bibliothèque, médiathèque et ludothèque de Dol de Bretagne : lieux où les futurs CP ont montré leur début dans la lecture. Ils ont pu apprécier les différents jeux proposés : jeux de société ou jeux d'imitation. L'univers de la nature avec la sortie poney, prévue sur trois jours différents pour que toutes les tranches d'âge puissent participer. C'est toujours un moment d'émotions et de partage entre les enfants, les poneys et avec l'équipe. Nous étions plus proche de la nature avec la sortie aux Jardins de Brocéliande là où tous les sens sont en éveil : les sens visuels et odorants avec les nombreuses végétations et les poulaillers qui font toujours autant rire les enfants : les poules allant au salon de coiffure, à l'école ou au garage. Nous avons eu l'occasion pour les plus grands de faire le parcours *Active tes sens* qui se fait à l'aveugle. Le but est de marcher sur différents sols : droit, penché ou avec des marches en se tenant à des barrières et de toucher à d'autres matériaux. Nous avons enlevé nos chaussures pour le parcours *Réveille tes Pieds*, il suffit d'avancer pieds nus sur différents sols. Après toutes ses émotions et avec le beau temps au rendez-vous, nous avons joué avec le circuit d'eau. Cette journée a été un moment de complicité et de détente apprécié de tous. Pour l'univers de l'amusement, nous sommes allés dans deux parcs d'attractions : l'Ange Michel et Cobac Parc ; ici chaque enfant trouve les manèges qui lui faut : des plus sensationnels pour les grands et des plus

calmes pour les petits... Les 8-11 ans ont fait de la bouée tractée : au programme : vitesse et secousses avec une bonne dose d'adrénaline. Nous avons partagé avec les parents ces moments inoubliables avec leurs enfants à la soirée barbecue. Nous avons ri et dansé, ce qui a permis de nous connaître encore plus. Aux vacances de la Toussaint, nous avons eu de la chance que les jours de sorties ne soient pas gâchés par la météo. Le groupe des maternelles a cuisiné et est allé chez Max Aventure. Nous avons vu les personnes âgées à la maison de retraite pour la sortie intergénérationnelle. Les enfants s'en sont donnés à cœur joie. Et les personnes âgées leur ont montré qu'avec de la patience et de la douceur, on pouvait réussir aussi. Les primaires sont allés à la piscine, moment d'amusement qui nous a fatigué. Ils sont allés à l'Accrobranche au Fort St Père qui était décoré pour Halloween. Ils étaient surpris de cette décoration mais contents. Après avoir écouté les règles de sécurité et les explications, les acrobates sont partis de tous les côtés, avec des moments où ils se sont surpassés en émotions et sont repartis avec le sourire. Pour finir le 31 octobre : journée Halloween où tout le monde était déguisé et maquillé. Dans l'après-midi, on a fait la fête dans la grande salle : danse et jeux dansés et le goûter avec des bonbons. Ils sont tous repartis avec leur panier citrouille rempli de bonbons. L'équipe d'animation propose sur les temps hors sortie, des jeux d'équipes ou des activités en tout genre. Belle année à tous !

L'équipe d'animation



Sortie à l'EPHAD de l'Orée du Bois



Activités au Centre



Journée aux jardins de Brocéliande



BIBLIOTHÈQUE L'ÉVASION

Actions menées à la bibliothèque de septembre à décembre 2024.

Animation trop de déchets dans nos poubelles.

Exposition *Trop de déchets dans nos poubelles* et 2 animations autour du recyclage. Le vélo recyclage en partenariat avec recyclub.



Matinée Repair Café avec les idées pleines la terre de Dol de Bretagne.

Un fil rouge a été proposé aux écoles des 3 communes pour fabriquer des bestioles avec des déchets de la maison (bouteille, brique, pot de yaourt). Les bibliothèques ont invité les enfants des classes participantes à venir apprécier l'ensemble de toutes les bestioles fabriquées autour d'un goûter offert.

Animation Halloween Concours de citrouille bravo à Ysia DURAND,



Concours de citrouilles

Ewen LEROUX et Joanna et Camille SIMONIN. Animation lecture et jeux de société en partenariat avec Bois des ludes

Découverte des masques d'Afrique en partenariat avec Mr Koné de l'association Calao sur tout le mois de novembre

Des élèves de CP/CE1 des 2 écoles sont venus découvrir la culture africaine autour de 6 masques de la collection de Mr Koné. Les enfants exposeront en février 2025 leurs propres masques fabriqués d'après des croquis réalisés lors de la séance de découverte.

Club manga novembre Le dernier mercredi de chaque mois le club manga animé par Romain Leroux se réunit pour échanger, dessiner autour de quiz, cette fois c'était l'heure de la dégustation de spécialité japonaise.

Vente au profit du Téléthon, 86 € de livre ont été vendus cette année au profit du Téléthon.

Le coin des Associations



APEL ECOLE NOTRE DAME

Un Automne Festif au cœur de l'Ecole Notre Dame !

Depuis septembre, l'APEL a vécu des moments riches en convivialité et en échanges. Nous avons eu le plaisir d'accueillir les familles lors d'un apéro chaleureux ; une occasion idéale pour renforcer les liens entre parents et enfants. Pour soutenir nos projets, en novembre, une vente de délicieuses gavottes et de gâteaux de chez Traou Mad a été organisée. Des plats faits maison, préparés par les parents d'élèves ont également rencontré un franc succès, avec notamment des jambons grillés qui ont ravi les papilles de

tous ! En cette période de fête, nous avons proposé une vente de sapins de Noël en collaboration avec Banliat, permettant à chacun de décorer son foyer avec un sapin de qualité. Nous avons eu l'honneur d'organiser notre premier marché de Noël en extérieur en décembre, un événement qui a rassemblé petits et grands autour de l'esprit festif de cette saison. Merci à tous les participants et bénévoles qui ont contribué à faire de ces événements un succès ! Nous nous réjouissons déjà des prochaines rencontres et des moments à partager ensemble ! Très bonne année 2025 !



LA CHORALE LES CHANTS DU MESNIL

Les Chants du Mesnil ont eu le plaisir de donner leurs concerts de Noël le 17 décembre 2024 à l'abbaye de Dol-de-Bretagne et celui des Rois le 12 janvier 2025 à Antrain-Val Couesnon.

Pour notre concert de Pâques, notre chef, Jean-Michel NOËL, a voulu travailler cette année une œuvre complète : le célèbre Magnificat de Pergolèse. Nous le donnerons le di-

manche 27 avril en l'église Saint-Pierre de Miniac-Morvan, en hommage au Père Yann-Tanguy Kenec'hdu pour les 2 ans de son rappel à Dieu. Nous terminerons l'année avec un concert à la salle Chateaubriand de Plerguet le vendredi 20 juin, à l'occasion de la Fête de la Musique. C'est toujours un réel bonheur de partager avec notre fidèle public le fruit de notre année de travail ! Au plaisir de vous retrouver bientôt !



SOUVENIR FRANÇAIS



Lettre à Auguste LEGRAND,

Habitant de Plerguer né et mort sur la commune de Plerguer (1883-1931)



Très cher Auguste,

Nous ne nous connaissons pas mais permettez-moi de vous appeler par votre prénom.

Vous n'en prendrez pas ombrage, je le sais, car vous portez en vous les plus précieuses des qualités humaines.

Notre rencontre s'est faite au travers de votre plaque d'identité militaire retrouvée en plein champ, au lieu-dit Saint Pètreux sur la commune de Plerguer, à la fin du mois de janvier 2024. Jamais, je n'aurais pu imaginer la portée de cette découverte ni l'incroyable voyage dans le temps dans lequel elle allait m'embarquer.

Jour après jour, mes recherches pour vous retrouver ont dressé le portrait d'un homme fort et courageux. Combattant de la première heure lors de la Grande Guerre, seules la maladie et une grave blessure vous ont éloigné quelques temps du front. Témoignage irréfutable de votre bravoure, vous avez même été décoré de la Croix de guerre avec palme.

J'ai aussi découvert ce fils, ce frère, ce père et ce mari aimant et pleinement dévoué à sa famille que vous étiez.

Je tenais donc à vous remercier car vous m'avez permis de faire la connaissance de Plerguerois et de Plergueroises des plus appréciables : Monsieur Le Maire et son équipe qui m'ont ouvert leurs archives et m'ont permis de remonter jusqu'à vous, Philippe Gouesbier et l'association Le Souvenir Français qu'il préside pour son aide toute aussi active que précieuse tout au long de ma démarche, les habitants de votre jolie ville pour leurs témoignages chargés d'émotion lors de la cérémonie de l'Armistice, les nombreux journalistes (Le Figaro.fr, France 3 Bretagne, France 2, Ouest-France, Le Pays - Malouin, Saint-Malo Agglomération), qui se sont emparés du sujet jusqu'à vous faire défiler sur Les Champs Elysées, le 11 novembre dernier, aux côtés du Président de la République.

Soyez tout aussi rassuré que fier Auguste, vos descendants portent haut les valeurs que vous n'avez jamais cessé de défendre. Julien, votre petit-fils, Sandra, votre arrière-petite-fille, et tous les membres de votre famille vous font chaque jour honneur. Pour illustrer mes propos, je vous adresse la photo de Fañch, votre arrière-arrière-petit-fils qui, depuis son plus jeune âge, contribue à honorer la mémoire de vos camarades morts au combat et ce en tant que porte-drapeau du Souvenir Français.

Vous en conviendrez certainement, souhaitons à ce futur soldat, comme à nous toutes et tous d'ailleurs, une carrière beaucoup plus apaisée que celle que vous avez connu sous les drapeaux ...

Respectueusement,
Erwan Talbot



SOLID'R PLERGUER

Depuis la course solidaire des deux étangs, la jeune association ne manque pas d'idées pour étoffer ses événements caritatifs.

Forum des associations, braderie puériculture, vente de brioches, participation au téléthon. La fin d'année a été dynamique pour Solid'R Plerguer. Le 26 octobre, la braderie puériculture a réuni une trentaine d'exposants. Un succès pour une 1^{ère} et un événement très apprécié des participants. 350 brioches vendues au profit de l'association *Fight for life 35 tous pour Bastien* avec 850 € de don, pour aider la famille de Bastien à financer un véhicule adapté au fauteuil du petit. Et grâce à la communication active sur ses différentes actions, Solid'R Plerguer a été contacté cou-



Les dirigeants et bénévoles de l'association

rant décembre par une association de bourse aux vêtements de Lanhélin qui cesse ses activités ; Un don de 3000 euros a été remis, par l'intermédiaire de Solid'R Plerguer, à la famille de Bastien. Un beau geste en cette période de fêtes de fin d'année. Solid'R Plerguer remercie les bénévoles et toutes les personnes présentes lors des événements. **Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, ou pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter : solidrplerguer@gmail.com 07 83 50 29 99. En 2025 de nouvelles actions solidaires seront proposées, les informations seront diffusées sur facebook, journaux et bulletins d'informations. Suivez la page Facebook Solid'R Plerguer pour ne rien manquer.**



Remise du chèque au petit Bastien



COURIR À PLERGUER

Belle année sportive 2025 à tous !

L'association Courir a entamé sa 5^{ème} saison d'existence. Le bureau a été réélu pour sa 2^{ème} année consécutive : Cyril GLIN : président, Alexandre DAUGUET : vice-président, Fabienne DUBOIS : trésorière et Hélène THOMAS : secrétaire. Ce bureau s'organise autour d'adhérents bénévoles que ce soit pour les séances ou la communication. C'est un groupe solide de près de 60 adhérents qui se réunit tous les mardis et jeudis de 19h à 20h15 (entrée du stade de foot). Cette année encore, le forum des associations, organisé par la municipalité, nous a permis de capter de nouveaux adhérents : des débutants à l'activité physique aux plus expérimentés. Nos adhérents ont participé à de nombreuses courses mais aussi au Téléthon, pour ce dernier en deux parties. La première partie consistait à notre participation en tant que bénévoles au Cross des écoles. Cette année encore, nous avons rejoint cette



Participation au Téléthon de Plerguer

joyeuse troupe autour de Sandy pour un moment convivial et sportif. La deuxième partie s'est déroulée une semaine plus tard cette année, avec notre participation au Téléthon avec les autres associations. Les plans ont été revus à la dernière minute, du fait de la tempête Darragh. Nous nous sommes donc installés dans la salle Chateaubriand. Nous avons proposé un record de kilomètres parcourus à vélo d'appartement ou rameur. Date est prise, l'année prochaine pour que vous nous aidiez tous à participer pour battre ce record... Ce groupe est équipé de nouveaux maillots depuis la saison dernière, et l'objectif est de créer un nouvel équipement cette année. Nous avons déjà reçu du sponsoring, mais si des entreprises plerguerroises veulent nous aider dans cette aventure, nous sommes à votre écoute et serons heureux d'en échanger avec vous...

couriraplerguer@gmail.com



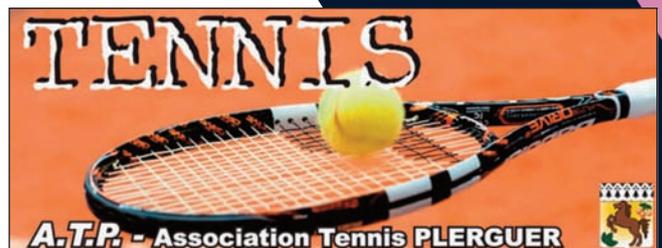
Participation à "Un pas devant l'autre" à Baguer Morvan



ASSOCIATION TENNIS PLERGUER

L'année sportive de 2024-2025 a démarré avec l'inscription de 50 licenciés adultes et 20 enfants.

L'école de tennis fonctionne avec 3 cours, le mercredi après-midi, grâce à l'engagement de 2 bénévoles. Les compétitions seniors, plus de 65 ans et plus de 35 ans, sont acharnées et donnent de bons résultats. Le club participe également au championnat seniors. Un seul jeune est en compétition : nous l'encourageons et le remercions. L'assemblée générale a permis de renouveler légèrement le bureau. Nous accueillons Corinne et Christophe. L'animation du Téléthon n'a pas rencontré le succès de l'an dernier vu la tempête. Les utilisateurs



de Facebook ont maintenant la possibilité de suivre l'actualité du club. L'ATP vous souhaite une belle année avec du sport au programme.



LE CLUB DES BADOLIERS



Commençons cet article en vous souhaitant une année 2025 remplie de santé, de bonheur et de joie de chaque jour pour vous-même et tous ceux qui vous sont chers.

Est-il encore besoin de préciser que l'association Généralions Mouvements, à laquelle adhère le club des badoliers, a pour objet essentiel de favoriser des actions pour animer les territoires en rompant l'isolement et en entretenant un lien social entre les générations ? Comme d'habitude votre club, par le biais de Gmouv, a pu, cette année encore, vous proposer toutes sortes d'activités comme : nos réunions hebdomadaires, chaque jeudi après midi, à Plerguer dans la Maison des Associations rue de la Cerisaie, la dictée, le premier lundi de chaque mois, et les différents voyages proposés, sans oublier la danse en ligne qui est aujourd'hui pratiquée par un large public de tous âges à Bonnemain et à Lanhélin.

2024. Vous avez pu retrouver le premier semestre dans le bulletin municipal paru en juillet, pendant ce deuxième semestre 2024, plusieurs d'entre nous ont eu la joie de participer à la fête de l'amitié en juin, à un voyage en Crète, un autre en Jordanie, à la journée

retrouvailles à Bonnemain, au spectacle COUGNASSE à Dol de Bretagne, à une journée pas comme les autres à Mauron suivie d'un repas à Josselin et à la récente sortie cochon grillé à NIVILLAC. Vous avez peut-être aussi contribué aux chants de Noël à l'occasion du marché de Noël des écoles de Plerguer.

2025. D'autres se réjouissent pour 2025 de s'être inscrits pour un voyage en Albanie et/ou en Martinique et/ou en Andorre et/ou à CERESTE dans le grand Luberon et/ou à BEDOIN dans le Vaucluse. Il reste encore la possibilité de participer le 27 mars 2025 au grand spectacle cabaret moyennant 28 € mais inscrivez-vous avant le 1^{er} février 2025

2026. Nous allons maintenant parler de 2026 car les voyages sont extrêmement demandés. Plusieurs options vous sont d'ores et déjà proposées sachant que les **inscriptions devront être effectuées au plus tard en avril 2025** : un séjour découverte des Canaries et une croisière de Porto vers l'Espagne (la vallée du Duro et Salamanque). Renseignez vous vite auprès de votre club des Badoliers. En attendant le plaisir de se revoir, prenez bien soin de vous.

Thérèse ABALEA



Les seniors en voyage



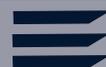
FOOTBALL CLUB PLERGUER/ROZ

La saison 2024/2025 a démarré en septembre dernier avec la même ferveur autour du FC Plerguer/Roz-Landrieux !

Cette année encore, ce sont quelque 200 licenciés de tous âges que nous accueillons chaque semaine pour la pratique du football. Des catégories débutantes jusqu'aux expérimentés *Vétérans*, nos passionnés du ballon rond apprécient d'évoluer dans un club à la dimension familiale, encadré par des dirigeants et bénévoles engagés. Sans oublier nos objectifs sportifs assumés ! L'ambition de

notre équipe fanion de jouer les premiers rôles en 2^{ème} division de district en est la parfaite illustration. Au delà de la performance, le *club de foot* de la commune représente un important vecteur de lien social au sein des municipalités, a fortiori au sein d'un territoire rural comme le nôtre. Nos activités événementielles tout au long de l'année, telles que l'incontournable soirée du club ou encore les tournois de fin de saison, comptent parmi les exemples de notre participation à la vie associative locale. Au plaisir de vous retrouver au bord des terrains !

Ronald Blanc - Président



L'ASSOCIATION ÉTRIER DE PLERGUER FÊTE SES 75 ANS.



Si nous devons retenir un concours parmi ceux que nous avons organisés en 2024, sans hésitation, ce serait celui de fin juillet.

Plus de 160 cavaliers s'y étaient inscrits, nous obligeant à nous

réajuster et à nous réorganiser. Outre les cavaliers Club ou Amateurs, des cavaliers Pro étaient présents, dont certains aguerris aux concours nationaux ou internationaux. Nous devons être dignes de la confiance qu'ils nous accordaient. Pour cela, toute la logistique a été revue avec l'aide de nos partenaires et de nos bénévoles d'un jour ou de toujours. Entre autre, nous avons loué, pour la première fois, 40 boxes démontables supplémentaires, installé des toilettes transportables et mis en place des points électriques relais. Un grand merci à nos partenaires et à nos amis pour l'aide apportée. Cela démontre aussi, que les nombreux investissements faits par l'association ne sont pas sans fin et sont cohérents avec le développement de la pratique équestre. **Notre projet majeur pour 2025**, est de fêter les 75 ans d'existence de notre association et les 10 ans de présence et de gestion de Benoît PASDELOUP,



Directeur de l'école d'équitation. 75 ans, quel bel âge ! Nous avons traversé des moments de joies, de liesses mais également des moments difficiles, mais nous sommes toujours là et nous pouvons être fiers d'être l'une, voire la plus vieille association équestre de Bretagne. Une date est déjà arrêtée, le 24 mai, quand un repas sera organisé à la salle Chateaubriand. Nous cherchons également à créer une exposition photos retraçant ce parcours atypique. Nous avons déjà beaucoup de photos, mais si par hasard, certains d'entre vous, en possédaient, nous vous serions reconnaissant de les partager. Nous vous communiquerons dès que possible les modalités de cette fête. Bonne année à tous !!!!

Le secrétaire Jacques MONFRAIS.



ACCA PLERGUER

Amis chasseurs, en cette fin d'année nous sommes à mi saison de notre activité passion.

Un petit point sur cette première partie : la chasse aux petits gibiers, bien que perturbée par la grippe aviaire, se déroule bien. La chasse aux sangliers nous demande beaucoup de temps et d'énergie. Nous remercions les participants aux nombreuses battues, dans le respect des règles de sécurité maximale.

Dates à retenir : 7 mars : 20h30 à 22h00 remise des tableaux à la Maison de la Chasse ; **15 mars :** repas *Jambon à l'os*, Salle Chateaubriand et **25 mai :** 9h00 Assemblée Générale à la Maison de La Chasse. Bonne année à tous.

Le bureau de l'ACCA.



ASSOCIATION CALAO (Cultures, Arts Littérature d'Afrique de l'Ouest)

Atelier découverte des masques africains. Dans le cadre des activités éducatives, artistiques et culturelles de l'association, les animations auprès des enfants de classes de CP et CE des 2 écoles de Plerguer ont eu lieu à la bibliothèque.

Un conte africain, puis un document audiovisuel sur les masques leur ont été présentés, suivis d'une visite commentée de 6 masques. Les enfants ont ensuite esquissé des dessins, en s'inspirant de ces masques. Ces œuvres seront finalisées dans les classes avec les enseignants. Une exposition des réalisations des enfants aura lieu en début d'année 2025 à la bibliothèque. Cette exposition

sera ouverte au public. 75 enfants des classes de CP et CE des 2 écoles de Plerguer sont venus, intéressés et très participatifs.

Expositions L'exposition d'art africain initiée à Plerguer poursuit son voyage dans d'autres communes de la région. Ainsi après St Cast Le Guildo, elle a été accueillie avec intérêt à Moncontour dans les Côtes d'Armor. Par ailleurs, l'association CALAO continue ses séances d'initiation au jeu *Awalé* pour tout public le dernier samedi de chaque mois de 10h à 12h à la Cerisaie. **Contact : Association CALAO 06 32 75 90 20 (M. KONÉ) calaoplerguer@orange.fr/ djacka.kone@orange.fr**



Animations à la Bibliothèque



DECEMBRE 2024-ADMR DE PLERGUER

L'association ADMR de Plerguer dépend de la fédération d'Ille et Vilaine qui compte 46 associations.

La particularité de notre association est qu'elle ne couvre qu'une seule commune. Elle est gérée par un conseil d'administration et épaulée par la fédération départementale. Nous intervenons chez une quarantaine de bénéficiaires, tant pour l'aide à la personne, que pour l'entretien du logement, sans oublier le portage de repas. Tout le monde peut avoir accès à cette dernière prestation sans condition



particulière. Cette année, nous avons participé en collaboration avec l'ADMR de la Gouesnière à la conférence du canal des Allemands qui s'est déroulée le 26 juin 2024. Celle-ci a été très appréciée par les bénéficiaires, en faisant appel à leurs mémoires et leurs souvenirs. Nous remercions les salariées et les bénévoles pour leur travail, leur implication auprès des personnes aidées de la commune. En juin 2024, M^{me} Annick RAHAULT a cédé sa place de présidente à M^{me} Marie Louise NIEL que nous avons accueillie chaleureusement. Devenir bénévole, c'est participer à la vie de la commune. **VENEZ NOUS REJOINDRE !**



ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE DE PLERGUER

L'Association de Gymnastique de Plerguer : Une année de succès et de convivialité

L'AGVP a connu une rentrée pleine d'enthousiasme avec 173 adhérents inscrits à ce jour. Elle offre des moments de forme et de bien-être, de convivialité et de solidarité. Cette année encore, l'association a su rassembler petits et grands autour de la pratique d'activités sportives, tout en consolidant son rôle dans le tissu associatif local. **Un large éventail d'activités pour tous les âges.** Que vous soyez enfant ou adulte, l'AGVP propose des cours adaptés à tous. Depuis sa création, elle s'engage à promouvoir la pratique sportive comme un moyen d'améliorer sa forme et son bien-être et de développer des compétences physiques et sociales. Les cours de pound ont ainsi attiré de nombreux adhérents cette année avec l'ar-



Cours de pound

rivée de Lyly. **Des événements marquants :** Octobre Rose et le Téléthon ont mobilisé les adhérents et les membres du bureau. **Des bénévoles au service de tous.** Grâce à son équipe d'éducatrices sportives passionnées et qualifiées, AGVP offre un encadrement de qualité à ses adhérents. L'association continue également de rechercher toutes les bonnes volontés à se joindre à elle pour soutenir le développement de la forme et du bien-être dans notre commune. **Rejoignez-nous !** Si vous souhaitez vous inscrire ou en savoir plus sur les activités proposées, l'équipe de l'association vous accueille à bras ouverts !

Contact : Association de Gymnastique de Plerguer 06 15 18 10 10 - zumbagymplerguer@gmail.com
facebook : zumbagymplerguer



Le bureau



M' TAVOIX

L'association M'Tavoix est ravie de poursuivre à vos côtés le plaisir de vibrer dans le chant.

Cours individuels, groupes, technique, travail de scène, coaching de confiance en soi ; vos besoins personnels sont pris en compte pour un enrichissement à la hauteur de vos objectifs : retrouver le ou du plaisir à chanter, être dans un groupe, réapprendre à se connaître à travers sa voix etc... À chacun sa demande, à chacun son parcours. Le chant peut démarrer à n'importe quel moment de l'année, c'est une chance à ne pas manquer ! Et pourquoi pas, à offrir, si tous les cadeaux de Noël n'ont pas encore pris corps, ou si les anniversaires se profilent.

Joignable à tout moment, vous trouverez des infos ici : 06 49 15 39 36 - mtavoix@gmail.com - Facebook M'Tavoix - Marielle - www.mariellerochon.com

Petit plus, danser librement vous intéresse car ce n'est pas possible de se lâcher à la maison ? Les ateliers danse libre continuent tous les jeudis pairs du mois. N'hésitez pas à faire une 1^{ère} immersion, le prochain atelier de 2025 sera le jeudi 23/01, puis tous les 15 jours, hors vacances scolaires. **Comme toujours, au plaisir de se croiser, d'échanger, d'évoluer ensemble !**





J2N

L'année 2024 se termine en beauté avec encore une belle équipe de petits et grands guitaristes et pianistes.

J2n enseigne la guitare, le piano, le violon, l'accordéon chromatique ainsi que quelques cours de chant.

Tous renseignements : 06 81 88 91 04 – jai2notesavousdire@gmail.com – jai2notesavousdire.com



Les jeunes artistes



COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des fêtes était présent au forum des associations, rendez-vous incontournable pour les associations. La dernière manifestation était le loto du dimanche 20 octobre, ce fut une pleine réussite.

Merci à la municipalité pour son soutien. Je finirai par un GRAND MERCI à tous les membres et bénévoles du Comité des Fêtes pour leur implication lors de nos manifestations. Voici ce qu'on vous propose déjà pour 2025 *dates à retenir* : **Assemblée Générale, le vendredi 17 janvier 2025 à 20h30** à la maison des associations, rue de la Cersaie autour d'une Galette des Rois.

Samedi 16 février 2025 à 19h30 Soirée repas chantant et dansant à la salle Chateaubriand. Réservation auprès des membres du Comité des fêtes. **La Fête des Badius les 14 et 15 juin 2025. Avec le 14 juin : un vide grenier** dans le centre bourg qui se terminera par une soirée karaoké dansant à la salle Chateaubriand. **Et le 15 juin : Défilé de Chars. Dimanche 27 juillet - Vide grenier** - terrain des sports Je vous souhaite à tous une belle année 2025 ! N'hésitez pas à venir pousser la porte et nous rejoindre comme membre ou bénévole.

La Présidente, Annie LAMBERT





« Des passionnés avec les pieds sur terre, les yeux au ciel et la tête dans les étoiles ! »

L'AMCCE se distingue par sa volonté de rendre l'aéromodélisme accessible à toutes et tous, en particulier par le biais d'une approche éducative. Ainsi, nous vous proposons une prise en charge personnalisée sans nécessité d'investissement initial, le matériel du Club étant mis à disposition. Grande nouveauté cette année, un *Atelier* offre l'opportunité pour les membres d'explorer les nombreux aspects techniques de l'aéromodélisme, que vous soyez débutant ou expérimenté, cet espace permet d'approfondir vos compétences en construction et en réparation, comme la conception et l'assemblage d'un avion par exemple. Avec 76 membres à son actif à ce jour, cet excellent cru témoigne de l'attrait croissant de notre Club et de l'engagement de chacune et chacun dans nos activités. Une réussite qui nous motive à continuer sur cette belle lancée en 2025 ! Une de nos meilleures réussites pour 2024, la 1^{ère} édition de la Journée Portes Ouvertes avec l'association *Les P'tits Doudous Malouins* a marqué tous les esprits, 105 baptêmes de doudous offerts aux enfants ; des instants magiques sous un ciel animé par le ballet des avions, apportant ainsi une touche de tendresse et d'évasion dans le parcours médical de ces enfants. Le Forum des associations a connu une bonne fréquentation, offrant une belle opportunité de renforcer la visibilité du Club sur Plerguer et d'échanger ainsi avec les habitants, un moment précieux pour faire connaître et partager notre activité. N'oublions pas notre 1^{ère} participation au Téléthon, et malgré une météo peu favorable, la bonne humeur était au rendez-vous, nous permettant de se rassembler autour d'une cause importante. Une belle

preuve de solidarité. A noter dans notre agenda de 2024, et qui témoigne de notre engagement mais aussi de notre passion sans limites, l'organisation de la 2^{ème} édition du meeting aérien d'aéromodélisme en collaboration avec la section de l'aéroclub de Dinan/Trélevan, un rendez-vous unique de démonstrations de vols de centaines de modèles à couper le souffle, une belle vitrine pour le Club. L'AMCCE vous offre un environnement chaleureux où chacune et chacun peut trouver sa place. Venez donc vite nous rejoindre pour partager des moments de passion, d'échange et de convivialité. Chez nous, l'esprit d'équipe et de camaraderie est au cœur de tout et avec une bonne ambiance en plus ! Que vous soyez passionné ou tout simplement curieux ... Nous serons ravis de vous accueillir sur la piste et ainsi vous faire découvrir le plaisir de voler. Les vols d'entraînement se déroulent chaque dimanche matin en fonction des conditions météorologiques. Pour toute information, n'hésitez pas à venir nous rendre visite, et à visiter notre page web www.amcce.fr. Vous y trouverez toutes les coordonnées de contact.

Date à retenir pour 2025 : 2^{ème} édition Journée portes ouvertes *Les P'tits Doudous* le 26 avril 2025.



Baptêmes de doudous



Le Forum et le Téléthon

JUMELAGE PLERGUER : mai 1967 à l'été 2024 une amitié indéfectible !

Beaucoup de rencontres, beaucoup de moments de vie partagés cet été ! Du 26 juillet au 2 août, nos amis allemands ont visité Saint Malo chère à leur cœur, mais aussi les bords de Rance, Villedieu les Poêles et Dinan. Une semaine centrée sur des déplacements non loin de Plerguer puisque le comité de jumelage français avait choisi pour thème l'environnement.

Les moments de convivialité n'ont pas manqué chaque soir au stade, notamment la soirée bretonne avec le groupe de danseurs de Bager Morvan, les Jeux sans frontières et le match de football, événements incontournables à chaque rencontre franco-allemande, organisés avec le soutien du club FC Plerguer-Roz. La journée officielle a vu témoigner les représentants de chaque commune, les présidentes des 2 comités *Patricia et Petra* ainsi que les personnalités officielles, de la longévité de cette amitié entre Lette et Plerguer. Une semaine emplies de chaleur et de gaieté ! Pour la fin d'année, le comité de jumelage de Plerguer a réuni les *pionniers* de cette belle histoire des 2 communes jumelées, pour des retrouvailles et des souvenirs partagés d'une sacrée épopée pleine d'enthousiasme et de rigolades comme ont témoigné M. Francis Collet, M. et M^{me} Pierre Beaudoin, M^{me}

Marie Colette Brune, M. et M^{me} Claude Auffret, M. et M^{me} René Tiercelin, M. et M^{me} Roger Galipot, M. Serge Guérin, M^{me} Alberte Lebasle, M. Julien Robinault et les conjoints présents avec Chantal Corbeau, de fervents participants au plus grand nombre d'échanges entre nos 2 communes. Le comité de jumelage vous souhaite une bonne année de joies, de bienveillance et de bonne santé !

Rendez vous le samedi 1^{er} mars pour le repas de la choucroute.



Les pionniers du Jumelage



Le groupe franco-allemand à Villedieu Les Poêles



Feu d'artifice du 14 juillet



Les illuminations de Noël



Cérémonie des voeux



Les présidentes et présidents du jumelage d'hier à aujourd'hui



Ste barbe



Le repas de Noël des enfants des écoles